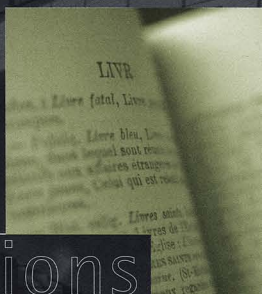


BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES

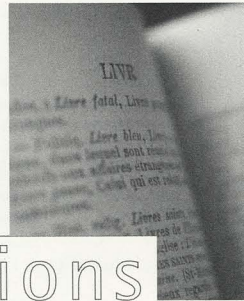
Politique de développement des
collections



MUSÉE DES BEAUX-ARTS DU CANADA

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES

Politique de développement des
collections



Données de catalogage avant publication (Canada)

Musée des beaux-arts du Canada. Centre canadien des arts visuels. Bibliothèque et archives : politique de développement des collections.

(Bibliothèque et archives document hors-série ; 1)

Texte en français et en anglais tête-bêche.

Titre de la p. de t. addit.: Library and Archives, collection development policy.

ISBN 0-88884-666-5

1. Musée des beaux-arts du Canada. Centre canadien des arts visuels. Bibliothèque et archives. 2. Art--Bibliothèques--Développement des collections--Ontario--Ottawa. 3. Développement des collections (Bibliothèques)--Politiques. I. Titre. II. Titre: Library and Archives, collection development policy. III. Coll.: Bibliothèque et archives document hors-série (Musée des beaux-arts du Canada) ; 1.

Z736 N37 C361 1996 025.2'1867 C96-986005-6F

IMPRIMÉ AU CANADA

Copyright © Musée des beaux-arts du Canada, Ottawa, 1997

Vous pouvez obtenir ce document en écrivant à la bibliothèque ou par téléchargement via l'internet:

<http://musee.beaux-arts.ca/zlibrary.html>

Musée des beaux-arts du Canada

Bibliothèque

380, promenade Sussex

C.P. 427, succursale A

Ottawa (Ontario)

K1N 9N4

Téléphone : (613) 998-8949

Télécopieur : (613) 990-9818

Courrier électronique : ngcref@ngc.chin.gc.ca



SOMMAIRE

Préface	7	A.6. Catalogues de vente aux enchères	24
I. Fonctions de la Politique de développement des collections	8	A.7. Ouvrages de topographie	24
II. Objectifs institutionnels	9	A.8. Cartes géographiques	24
II.A. Objectifs du MBAC	9	A.9. Thèses et dissertations	24
II.B. Objectifs du CCAV et de la Bibliothèque	9	A.10. Journaux	24
B.1. Structure organisationnelle	9	A.11. Microformes	24
B.2. Principes et objectifs de la Bibliothèque	10	A.12. Échantillons	25
B.3. Clientèle	10	A.13. Documents électroniques	25
B.4. Accès aux collections	11	VII.B. Collections spéciales	25
III. Description de la Bibliothèque	11	B.1. Bibliothèque Harper	25
III.A. Historique	11	B.2. Bibliothèque Fry	25
III.B. Personnel et services	12	B.3. Collection Kodak	25
III.C. Bibliothèques satellites	13	B.4. Livres rares	25
III.D. Bibliothèque associée du Musée canadien de la photographie contemporaine	13	B.5. Livres conçus par des artistes	25
IV. Description des collections	14	B.6. Bandes sonores, bandes vidéo et films	26
IV.A. Programme actuel	14	B.7. Affiches	26
IV.B. Planification des collections	16	VIII. Centre de documentation	26
IV.C. Bibliothèque du MBAC et autres bibliothèques	16	VIII.A. Dossiers documentaires	26
V. Choix	18	VIII.B. Artistes au Canada	28
V.A. Responsabilité du choix	18	IX. Archives	28
V.B. Critères de choix	18	IX.A. Dossiers du MBAC	28
V.C. Ouvrages généralement exclus	19	IX.B. Dossiers personnels et institutionnels	28
V.D. Instruments de base pour opérer le choix	19	X. Ressources visuelles	29
V.E. Méthode d'acquisition	19	X.A. Diapothèque	29
VI. Analyse des collections	20	X.B. Photothèque	30
VI.A. Niveaux de développement des collections	20	X.C. Microformes d'images	30
VI.B. Sujet des collections	22	XI. Remarques	30
VI.C. Langues	23	XI.A. Exemplaires supplémentaires	30
VI.D. Étendue chronologique des collections	23	XI.B. Éditions et formats	30
VI.E. Étendue géographique des collections	23	XI.C. Remplacements	30
VII. Genres de documents	23	XI.D. Conservation	31
VII.A. Collections générales	23	XI.E. Aliénation	31
A.1. Monographies	23	ANNEXE I	
A.2. Périodiques	23	Résumé de la Politique de développement des collections	32
A.3. Ouvrages de référence	23	ANNEXE II	
A.4. Catalogues d'exposition	24	Recommandations	37
A.5. Catalogues de collections	24	Bibliographie sélective	43

Alors que s'approche à grands pas la fin du XX^e siècle, la Bibliothèque réaffirme ses engagements et manifeste également son enthousiasme face au nouvel élan et aux défis que représentent les forces du changement.

Politique de développement des collections

Préface

La Politique de développement des collections est le premier numéro des Documents hors-série produits par la Bibliothèque et les Archives.

Le Musée des beaux-arts du Canada créait, en 1991, le Centre canadien des arts visuels. Le nouveau centre était chargé de mettre sur pied un programme de bourses de recherches, de coordonner les programmes de stages et d'orientation déjà existants et d'administrer la Division de l'éducation de même que la Bibliothèque et les Archives. La Bibliothèque et les Archives ont choisi le moment de cette importante réorganisation pour se lancer dans une révision approfondie de leurs collections et de leurs programmes, tout en ayant à l'esprit l'objectif du Centre canadien des arts visuels de promouvoir et de proposer tout à la fois des collections de recherche et des équipements qui répondent aux normes les plus exigeantes qui soient. Le présent document est le fruit de cette révision.

La Politique de développement des collections ne se contente pas de faire l'inventaire des magnifiques collections de recherche actuelles, elle énonce également par quels moyens on entend les enrichir. La perspective empruntée par les auteurs reste large : après avoir brossé un historique de la Bibliothèque et des Archives, on passe en revue les programmes actuels et, soucieux de préparer l'avenir, on fait des recommandations. La *Politique* élaborée est prometteuse puisqu'elle exprime un engagement, celui

d'édifier des collections de haut niveau, qu'elle reflète la volonté du Musée des beaux-arts du Canada de mettre l'accent sur la recherche universitaire et qu'elle témoigne du double mandat du Musée, national et international. Bref, la *Politique* se révèle déjà d'une portée inestimable.

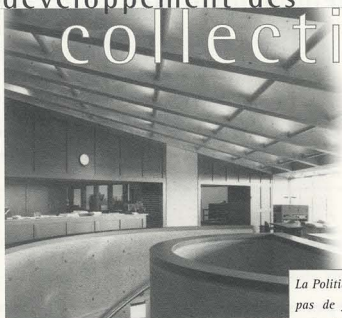
Nous sommes reconnaissants à Murray Waddington, bibliothécaire en chef, qui a mis sur pied ce projet de révision et à Jo Nordley Beglo, bibliographe, qui a préparé le document avec ardeur et enthousiasme. Le personnel responsable de la conservation et de la recherche n'a pas ménagé ses conseils et ses suggestions; des établissements, tant au Canada qu'à l'étranger, ont aussi fourni une aide fort appréciable¹.

La Politique de développement des collections est le premier numéro des *Documents hors-série* produits par la Bibliothèque et les Archives dans le but de partager des outils de travail avec nos différents collègues œuvrant dans les bibliothèques, les musées et les universités. La série comportera des index, des bibliographies, des repères et des inventaires.

Shirley L. Thomson
directrice
Musée des beaux-arts du Canada

1. Il existe un excellent modèle du genre dont la Bibliothèque et les Archives du Musée ont pu tirer parti : Jan van der Wateren et Rowan Watson (sous la direction de), *A Policy for the Development of the Collections*, Londres, The National Art Library, Victoria and Albert Museum, 1993.

Politique de développement des collections



La Politique de développement des collections ne se contente pas de faire l'inventaire des magnifiques collections de recherche actuelles.

I. Fonctions de la Politique de développement des collections

La Bibliothèque et les Archives du Musée des beaux-arts du Canada (MBAC) forment le plus grand centre mondial de recherche sur les arts visuels canadiens, ainsi que sur les mouvements artistiques qui leur sont reliés dans le contexte des traditions européenne et nord-américaine. Riches et variées, les collections comprennent un grand nombre de documents de recherche contemporains ou anciens, publiés ou déposés dans les archives. Depuis sa création, la Bibliothèque s'est efforcée d'atteindre à l'excellence dans le développement de ses collections et dans les services qu'elle offre au public. Alors que s'approche à grands pas la fin du XX^e siècle, la Bibliothèque réaffirme ses engagements et manifeste également son enthousiasme face au nouvel élan et aux défis que représentent les forces du changement. L'aménagement de la Bibliothèque dans le nouvel édifice du Musée, la promulgation de la *Loi sur les musées* de 1990, la nomination d'un nouveau bibliothécaire en chef et la création du

Centre canadien des arts visuels (CCAV) indiquent que le moment est propice pour reformuler la *Politique de développement des collections*. Cette politique a six objectifs :

- décrire la Bibliothèque et les Archives du MBAC, les bibliothèques satellites de la division des Dessins, estampes et photographies et du Laboratoire de restauration et de conservation, et la bibliothèque associée du Musée canadien de la photographie contemporaine (MCPC);
- présenter un exposé de la nature et de l'ampleur des collections;
- tracer les grandes lignes des objectifs et priorités à long terme d'un plan systématique de développement des collections;
- souligner les forces et les faiblesses des collections et en assurer l'équilibre et le développement à l'intérieur d'une politique à long terme équilibrée et cohérente;
- faciliter la coordination, au Musée même, des mesures prises pour développer les collections de la Bibliothèque;
- organiser la coopération avec d'autres institutions.

II. Objectifs institutionnels

II.A. Objectifs du MBAC

Les collections du MBAC, de renommée internationale, sont conservées au nom de tous les Canadiens. Depuis sa fondation en 1880, le Musée a mis sur pied des collections de premier ordre, qu'il s'agisse d'œuvres contemporaines ou anciennes, d'origine nationale ou étrangère.

La promulgation, le 1^{er} juillet 1990, du projet de loi C-12 concernant les musées a transformé le MBAC en une société de la Couronne. Dirigée par un conseil d'administration, elle a pour mandat d'exercer la mission exceptionnelle du Musée. Celui-ci retrouvait donc l'autonomie dont il avait joui sous différentes législations de 1913 à 1968. Cette année-là étaient créés les Musées nationaux du Canada. La nouvelle *Loi sur les musées* renforce la position du MBAC dans son rôle traditionnel d'institution fédérale dont la responsabilité porte sur tous les aspects des arts visuels.

Selon cette loi, le mandat du MBAC est :

- de développer, conserver et faire connaître, au Canada et à travers le monde, les collections nationales d'œuvres d'art anciennes et contemporaines, surtout canadiennes mais non exclusivement;
- de promouvoir parmi les Canadiens la connaissance des beaux-arts, leur compréhension et le plaisir que l'on peut en tirer¹.

La Loi permet donc au Musée de poursuivre les mêmes politiques d'acquisition d'œuvres d'art et d'encourager une meilleure connaissance des arts visuels à travers le Canada. Mais le mandat est nouveau de plusieurs façons : il met l'accent sur les collections en insistant sur la responsabilité principale du Musée, qui est de les développer et de diffuser les travaux de recherche menés à leur sujet; il souligne la nécessité d'être au service de tous les Canadiens et de leur donner accès aux collections; en conséquence, le MBAC reçoit un mandat élargi dans les domaines de l'éducation et de la diffusion, ce qui lui permet de mieux assurer le rayonnement des collections au Canada et à l'étranger; les limites traditionnelles imposées aux collections sont dépassées pour intégrer les nouveaux concepts en art, accordant ainsi aux recherches toujours changeantes des artistes la place qui leur revient.

Le Musée déploie son activité dans quatre champs principaux qui correspondent à tous les aspects de son mandat :

- *Collectionner* : l'ajout judicieux et sélectif ainsi que la préservation des collections existantes d'œuvres d'art
- *Éduquer et communiquer* : mettre les objets qui lui ont été confiés à la portée physique et intellectuelle de ses actionnaires
- *Aménager* : veiller à la sécurité de la collection ainsi qu'à celle des visiteurs et des employés du Musée, de même que gérer les édifices destinés aux collections et au personnel du Musée
- *Administrer* : gérer un vaste ensemble à la fine pointe de la technologie et de ses ressources humaines, financières, physiques et artistiques².

II.B. Objectifs du CCAV et de la Bibliothèque

II.B.1. Structure organisationnelle

La Bibliothèque et les Archives du MBAC sont des composantes du Centre canadien des arts visuels (CCAV), lequel est responsable des programmes de recherche, d'enseignement et de bourses du Musée. Le mandat du CCAV, qui est de promouvoir la recherche et le savoir dans les domaines des arts visuels et de la muséologie, découle de la *Loi sur les musées*. Les recherches et les services suivants du CCAV, pour leur part, sont inscrits dans la *Politique de recherche* de 1993 du MBAC. Leurs objectifs sont clairement énoncés :

- promouvoir, chez les Canadiens d'abord mais non pas exclusivement, la recherche et l'étude de la production, de l'usage et de la valeur historique et culturelle de la muséologie et de l'art canadiens en particulier mais aussi, de façon sélective, d'autres pays;
- promouvoir et présenter, à la Bibliothèque et aux Archives, des collections et des installations du plus haut niveau à l'usage (1) du personnel du Musée qui effectue des recherches liées aux collections et aux programmes, (2) de la communauté nationale et internationale des spécialistes des arts visuels, des critiques d'art et des muséologues et (3) du public en général;

1. *Projet de loi C-12. Loi sur les musées*, 1990, partie I, paragraphe 5.

2. *Le Musée des beaux-arts du Canada et son affilié le Musée canadien de la photographie contemporaine, Plan d'entreprise et budgets de fonctionnement et des immobilisations de 1994-1995 à 1998-1999*, 3 février 1994, « Résumé », p. 3-4.

- promouvoir et mettre en œuvre, en collaboration avec la division de l'Éducation, des recherches et des programmes portant sur l'enseignement de l'art au Musée, au Canada et ailleurs, pour que tous les publics, y compris les publics spéciaux, puissent mieux interpréter et apprécier l'art traditionnel et contemporain et y trouver une source de plaisir;
- parrainer et développer au MBAC divers programmes de bourses (stages, recherche et orientation) en histoire de l'art, en critique d'art et en muséologie, à l'intention des étudiants des 1^{er}, 2^e et 3^e cycles, des professionnels des musées et des galeries, des enseignants, des critiques d'art et des chercheurs indépendants;
- établir une communauté de recherche composée de toutes les personnes qui bénéficient des services du CCAV (stagiaires, professionnels des musées et galeries, boursiers, personnel du MBAC) et promouvoir des échanges avec le grand public;
- soutenir, développer et rendre accessible à tous les bénéficiaires des programmes du CCAV – soit au Musée même, soit dans la région de la capitale nationale – les ressources et les installations de recherche;
- être un laboratoire qui stimule le développement de programmes semblables à travers le Canada, en partageant et diffusant les résultats de la recherche par divers moyens, y compris des conférences, des colloques et des publications³.

II.B.2. Principes et objectifs de la Bibliothèque

Les ressources de la Bibliothèque et des Archives permettent l'étude des collections du MBAC, de l'art canadien sous tous ses aspects, de l'art européen et américain en particulier et de l'histoire de l'art en général⁴.

Il existe diverses façons d'atteindre les objectifs de la Bibliothèque :

- développer les collections de la Bibliothèque pour répondre aux besoins actuels et futurs;
- cataloguer les collections de la Bibliothèque et les rendre accessibles aux lecteurs;
- conserver les collections de la Bibliothèque;
- offrir des services aux usagers, y compris les services de référence et de recherche, au Musée même, à travers le Canada et à l'étranger;
- produire et diffuser des recherches savantes et des bibliographies, p. ex. sur les collections de la Bibliothèque et des Archives ainsi que sur les collections documentaires et bibliographiques;
- développer et diffuser à l'usage des chercheurs des instruments de travail (aides à la consultation, bibliographies, index et autres documents);
- instituer et encourager des projets communs portant sur la bibliothéconomie et la bibliographie propres aux arts visuels;
- partager les ressources du MBAC avec d'autres établissements au Canada et à l'étranger.

La Bibliothèque a un mandat d'une portée internationale. Depuis sa fondation, elle est le lieu où sont conservés les documents et les archives utiles aux conservateurs du MBAC. Par conséquent, elle soutient toute recherche sur les collections du Musée et les domaines connexes de l'histoire de l'art et de la critique d'art, lorsque cette recherche a pour objet de présenter des expositions, de publier des travaux ou de préparer divers autres programmes publics.

Comme la Bibliothèque du MBAC possède les collections les plus importantes au monde sur l'art canadien, elle est considérée comme la grande bibliothèque nationale des arts visuels. En cette qualité, elle développe des collections spécialisées et complètes et offre, au pays et à l'étranger, des services d'aide à la recherche sur les arts visuels. Des bibliographies imprimées et automatisées, maintenues à jour, diffusent les données concernant les collections à une clientèle locale, nationale et internationale. La Bibliothèque collabore avec des organisations professionnelles, nationales et internationales qui encouragent les travaux collectifs en bibliothéconomie et en bibliographie dans le domaine des beaux-arts; elle incite aussi au partage des ressources au Canada et à l'étranger⁵.

II.B.3. Clientèle

Quoique la responsabilité principale de la Bibliothèque soit de servir de support à la recherche au Musée même, son mandat s'étend aux spécialistes canadiens et étrangers.

3. Musée des beaux-arts du Canada, *Politique du Centre canadien des arts visuels*, 1991, p. 1-2. Voir également *Politique de recherche du Musée des beaux-arts du Canada*, 1993.

4. *Politique du Centre canadien des arts visuels*, 1991, annexe II, p. 1; *Politique de recherche*, 1993, p. 8.

5. *Ibid.*, 1991, annexe II, p. 1.

En plus des conservateurs et des chercheurs invités, les autres usagers sont nombreux : personnel et Amis du Musée, boursiers, bénévoles, spécialistes et professionnels des autres musées, étudiants, artistes, journalistes, collectionneurs, marchands et grand public.

Si les services publics du Musée répondent aux demandes d'information générale qui lui sont adressées, la Bibliothèque, de son côté, met l'accent sur la recherche. Selon le mandat éducatif du Musée, elle est tenue d'aider les lecteurs et de leur enseigner les techniques appropriées. De plus, dans le but de faciliter et de favoriser la recherche, la Bibliothèque rend ses collections accessibles à d'autres institutions au moyen du prêt entre bibliothèques.

II.B.4. Accès aux collections

Les documents de la Bibliothèque, à l'exception des livres rares, des périodiques non reliés et des ouvrages de référence, peuvent être empruntés pour une période de six mois par le personnel du Musée et les chercheurs invités, pour consultation sur les lieux seulement. Les diapositives sont prêtées pour deux semaines. Aucun prêt n'est consenti pour les documents d'archives. Le deuxième exemplaire d'un ouvrage est un document de référence retenu pour des raisons de conservation et ne peut être prêté. Tous les ouvrages destinés au prêt doivent être enregistrés avant la sortie.

Le personnel du Musée ainsi que les spécialistes invités ont accès aux rayons; les autres usagers doivent demander les documents désirés au comptoir de prêt et les consulter dans la salle de lecture.

Les documents peuvent être photocopiés en accord avec la législation canadienne du droit d'auteur, si leur état le permet et s'il n'y a pas d'autre empêchement. Ils peuvent être empruntés par d'autres bibliothèques suivant le Code du Prêt entre bibliothèques du Canada. Les livres de référence, les périodiques, les instruments d'usage courant, les dossiers documentaires, les photographies, les microformes, les documents d'archives, les livres rares, fragiles ou de très grandes dimensions ne sont pas prêtés. Dans certains cas, des photocopies peuvent être fournies.

III. Description de la Bibliothèque

III.A. Historique

Le MBAC est fondé en 1880 lorsque quelques-unes des œuvres présentées à la première exposition de l'Académie royale des arts du Canada sont déposées au siège du gouvernement⁶. Le premier conservateur à plein temps, Eric Brown, est nommé en 1910. Tout de suite, il collectionne systématiquement livres et périodiques. En même temps, le Musée commence à classer et à conserver des dossiers. On engage un responsable de la tenue des registres et on met sur pied les Archives du Musée. En 1913, celui-ci est constitué en société par une loi du Parlement; le conseil d'administration de la société confirme alors la nomination de Brown comme premier directeur. À la même époque, on achète un registre des acquisitions où sont recueillies des informations sur la bibliothèque d'art qui se constitue. L'année suivante, Alfred M. Howard est chargé de dessiner l'ex-libris de la Bibliothèque du MBAC.

Le registre des acquisitions permet, en partie, d'évaluer depuis les débuts les ambitions de la Bibliothèque du Musée. Dès 1918, celle-ci contient plus de 200 volumes; deux ans plus tard, la Bibliothèque monte ses premiers dossiers d'art canadien; l'année suivante, elle s'abonne aux catalogues de vente aux enchères de Sotheby et de Christie. D'autres acquisitions ont lieu à la demande du directeur jusqu'à ce que cette charge soit confiée au cabinet des Dessins et estampes.

La Bibliothèque continue son essor malgré les fortes restrictions budgétaires imposées par la Grande Crise de 1929 et la Seconde Guerre mondiale. Elle peut répondre aux demandes de renseignements provenant des diverses parties du Canada. Les rapports annuels réaffirment le rattachement de la Bibliothèque au Musée et son mandat national. Les conseils d'administration de 1953-1954 et de 1954-1955 ajoutent aux programmes du Musée une bibliothèque d'art modelée sur la Frick Reference Library de New York et le Courtauld Institute de Londres; son objectif est d'être au service des musées canadiens.

6. Sur l'histoire du Musée des beaux-arts du Canada, voir Charles Hill et Pierre Landry (dir.), *Art canadien*, vol. 1, Ottawa, Musée des beaux-arts du Canada, 1988; Charles Hill, « Fonder une Galerie nationale : l'Académie royale des arts du Canada 1880-1913 », dans *Journal* (Galerie nationale du Canada), n° 36, 1980.

Au moment de la nomination du premier bibliothécaire professionnel en 1956, la Bibliothèque compte 5 000 volumes classifiés selon le système Cutter qu'on adapte aux besoins particuliers du Musée et de ses usagers. Entre 1964 et 1972, on adopte la classification de la *Library of Congress*, tout en retenant les descriptions et classifications applicables à une bibliothèque spécialisée en arts visuels.

De 1960 à 1970, la Bibliothèque voit ses collections ainsi que ses activités augmenter. Le catalogue topographique de la collection canadienne est publié en 1965, suivi, en 1967, d'une publication célébrant le centenaire du Canada et intitulée : *Canadiana dans la bibliothèque de la Galerie nationale du Canada*. Il s'agit d'un catalogue complet, en sept volumes, sur les collections canadiennes; jusqu'à 1974, six volumes supplémentaires seront publiés.

En 1967, lors d'une réunion à la « Galerie nationale du Canada », est fondée la Société canadienne des bibliothèques d'art (CARLIS); la Galerie est un membre fondateur. La même année, le rapport annuel de la Bibliothèque nationale du Canada (BNC) définit la Bibliothèque de la Galerie comme l'une des collections majeures du pays. Cette marque de reconnaissance est reprise en 1968 lorsque la BNC la qualifie de « ressource nationale » et de « partie de l'héritage culturel de la nation »⁷.

La Bibliothèque s'impose alors sur le plan international. En 1972, elle participe à la fondation de l'Art Libraries Society of North America (ARLIS/NA). G.K. Hall, qui édite les catalogues des grandes bibliothèques de recherche à travers le monde, publie en 1973 les huit premiers volumes du *Catalogue de la Bibliothèque de la Galerie nationale du Canada*, suivis en 1980 de six volumes supplémentaires. Paraissent aussi d'autres publications d'importance en même temps que se forment des projets : *Liste des dossiers d'artistes canadiens* (1969-1977); projet de microfilmage des dossiers d'artistes canadiens (1971); projet de microfilmage des catalogues d'expositions du Musée jusqu'en 1959 (1980); *Artistes au Canada*, liste qui regroupe des dossiers d'artistes (1982, 1988).

Depuis 1978, la Bibliothèque est membre du réseau des Services informatiques aux bibliothèques (ISM) – autre-

fois la University of Toronto Library Automation Systems (UTLAS) – qui propose un catalogage informatisé commun. De plus, le Musée s'étant doté d'un système Innopac en 1991, la Bibliothèque offre l'accès en direct à ses collections, sur place ou de l'extérieur. Quelques livres rares ont été ajoutés dans le système de gestion informatisé des collections du Musée, le Réseau canadien d'information sur le patrimoine (RCIP / CHIN).

La Bibliothèque du MBAC fournit des renseignements sur ses collections tant à la BNC, qui dresse un répertoire collectif des périodiques et des ouvrages canadiens, qu'aux Archives nationales, qui possèdent un répertoire collectif des manuscrits. Les collections de la Bibliothèque sont accessibles, au Canada et à l'étranger, soit au moyen de catalogues et de listes imprimées, soit par ordinateur grâce au système DOBIS de la BNC ou au système Innopac.

III.B. Personnel et services

La Bibliothèque est divisée en cinq secteurs qui relèvent du bibliothécaire en chef : administration, développement des collections, services aux lecteurs, collections spéciales, catalogage et systèmes. Chaque secteur offre des services professionnels de très haute qualité prodigués par un personnel qualifié ayant les compétences professionnelles et linguistiques pertinentes.

Le personnel de la Bibliothèque, reconnu pour ses connaissances en bibliothéconomie, en histoire de l'art et en langues étrangères, offre toute une gamme de services techniques aux lecteurs, y compris la recherche en direct dans des bases de données comme le Research Libraries Information Network (RLIN) et DIALOG. Le développement des collections comprend la sélection, l'acquisition, l'évaluation, l'interprétation et la conservation des documents de recherche. Les services aux lecteurs englobent la référence, la recherche, les bibliographies, le prêt entre bibliothèques, la préparation d'index et de bibliographies, la traduction de documents et la révision de textes. Le secteur des collections spéciales est responsable des dossiers documentaires, des archives, des ressources

7. W. Kaye Lamb, « Appendice III. Bibliothèques du gouvernement fédéral à Ottawa. Leur rôle dans l'organisation des collections nationales du Canada », dans *Rapport du Bibliothécaire national*, 1968, p. 29-30.

visuelles et d'autres documents spéciaux qu'on y rassemble, conserve et interprète.

Le personnel des systèmes et du catalogage est responsable de l'automatisation et du contrôle bibliographique, y compris le catalogage et le partage des ressources. Le système de catalogage sur place et le catalogue en ligne sont des composantes d'Innopac. Les données du catalogage sont versées dans les bases de données des Services informatiques aux bibliothèques (ISM) et du Research Libraries Information Network (RLIN). La Bibliothèque est un membre à titre spécial du Research Libraries Group (RLG); elle collabore avec le Réseau canadien d'information sur le patrimoine (RCIP / CHIN) en vue d'intégrer son catalogue dans cette base de données.

Le contrôle bibliographique est assuré par un catalogage amendé, ce qui s'avère fort important pour ce qui a trait aux documents canadiens. Les règles de catalogage et de classification sont modifiées à l'occasion dans le but de mettre en valeur les aspects particuliers des publications en histoire de l'art. Les notices analytiques, les sommaires et les sujets spéciaux facilitent l'accès aux collections. De plus, la Bibliothèque donne accès aux documents d'archives de caractère exceptionnel qu'elle a classifiés.

Pour permettre la diffusion et le prêt de ses publications, la Bibliothèque fait partie d'un réseau international d'établissements œuvrant dans le domaine des arts visuels. Elle étend encore plus ses services grâce au prêt entre bibliothèques et au catalogage partagé. Les rapports qu'elle a établis avec divers organismes lui permettent de jouer un rôle majeur en bibliothéconomie au Canada et à l'étranger. Mentionnons parmi ceux-ci la Société des librairies d'art d'Amérique du Nord - l'Art Libraries Society of North America (ARLIS/NA) - et sa section de Montréal-Ottawa-Québec (ARLIS/MOQ), ainsi que la Section des bibliothèques d'art de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques (IFLA).

Le Comité de la Bibliothèque du MBAC, formé de conservateurs et de membres de l'administration, offre un forum interne d'échanges sur les politiques, services, collections et projets spéciaux. Le Comité se réunit deux fois par année.

III.C. Bibliothèques satellites

Deux salles de lecture à l'intérieur du Musée constituent en fait des annexes de la Bibliothèque. Elles sont situées dans les locaux réservés à la division des Dessins, estampes et photographies et à celle du Laboratoire de restauration. Mises à la disposition principalement des personnels de ces divisions, ces salles conservent des collections de référence spécialisées, des ouvrages de base, des périodiques, des rapports techniques et des ressources visuelles. Chaque salle reçoit des documents spécialisés de la Bibliothèque, en plus de ceux que chacune des divisions y ajoute directement. La Bibliothèque sélectionne conjointement avec les deux divisions concernées les documents qu'elle acquiert pour leurs salles de lecture. Ces documents sont catalogués par la Bibliothèque et inscrits au catalogue en ligne.

Les collections de la salle de lecture des Dessins, estampes et photographies reflètent les intérêts propres à cette division pour la conservation et la recherche. Les collections de la salle de lecture du Laboratoire consistent en documents techniques et scientifiques.

Il existe au Musée d'autres petites collections d'ouvrages réparties dans différents services. Elles comportent entre autres des guides de présentation des manuscrits, des annuaires, des dictionnaires ou des ouvrages directement liés aux travaux menés par telle ou telle division. Ces documents ne sont pas sous la responsabilité de la Bibliothèque mais relèvent des divisions administratives.

III.D. Bibliothèque associée du Musée canadien de la photographie contemporaine

Créé en 1985, le MCPC est associé au MBAC et, par voie de conséquence, assujéti aux mêmes dispositions légales et réglementaires. En tant qu'ancien Service de la photographie de l'Office national du film (ONF), le MCPC est guidé dans son interprétation de ces dispositions par ses attributions propres, lesquelles ont été transférées, en 1985, de l'ONF aux Musées nationaux du Canada, en même temps que les collections et le personnel.

Le MCPC est chargé de monter une collection de photographies canadiennes contemporaines représentant des mouvements et des photographes significatifs et faisant ressortir le pouvoir informatif de la photogra-

phie; d'interpréter l'histoire de la photographie canadienne de 1939 à nos jours; d'encourager une utilisation et une compréhension accrues de la collection et de la photographie en général; de conserver et d'archiver les photographies canadiennes contemporaines pour les générations futures⁸.

Le MCPC a mis sur pied son propre centre de recherche dans l'immeuble qu'il occupe au 1 du canal Rideau à Ottawa. Il voit lui-même à l'acquisition des documents dont ont besoin ses conservateurs et ses agents de programmes. En conséquence, on retrouve dans les collections du centre des documents canadiens, américains et européens; la plus grande partie porte sur la photographie contemporaine et canadienne. Une grande variété de documents est ainsi rassemblée, l'accent étant mis sur les catalogues, les périodiques et les biographies de photographes canadiens.

Le MCPC travaille étroitement avec le MBAC pour mener à bien le catalogage des documents du centre de recherche et pour éviter tout dédoublement inutile. On accède aux études et aux catalogues d'exposition publiés par le MCPC au moyen du système Innopac du MBAC; les prêts entre bibliothèques placés auprès du MCPC sont traités par le MBAC.

IV. Description des collections

IV.A. Programme actuel

La Bibliothèque du MBAC a la responsabilité particulière de rassembler des documents de toute nature pour illustrer le développement des arts visuels au Canada sous tous ses aspects. Elle a aussi la responsabilité de favoriser la recherche en histoire de l'art et en muséologie. La *Politique de recherche* de 1993 du MBAC décrit les types de recherche dont il s'agit :

- *Recherche axée sur les collections* On peut ramener la recherche sur les collections aux deux formes suivantes : la recherche de base et la recherche dirigée. La recherche de base est une activité permanente qui porte sur la signification et l'importance des œuvres d'art qui viennent enrichir la collection. Elle a également trait à la gestion des collections et comporte non seulement l'évaluation et la documentation exactes et objectives des œuvres en fonction des connaissances

actuelles en histoire de l'art, mais aussi l'entretien, l'installation et l'interprétation des œuvres. La recherche dirigée a pour objet d'évaluer des données précises et d'en faire une synthèse, afin de mettre à jour les documents concernant les collections, de résoudre certains problèmes de conservation ou de concevoir des programmes d'interprétation déterminés portant sur les collections permanentes.

- *Recherche axée sur des projets* Des recherches sont entreprises sur des projets spécifiques afin de faire avancer l'état des connaissances et de promouvoir la compréhension de l'œuvre d'un artiste, d'une période, d'une technique ou d'un phénomène culturel déterminé. On a recours pour cela à divers moyens : expositions, programmes éducatifs et publications financés totalement ou en partie par le MBAC. Les objectifs d'un projet particulier de recherche peuvent s'appuyer à la fois sur la collection du MBAC et sur des sources extérieures, ou reposer totalement sur des sources extérieures.
- *Recherche liée à une discipline* En tant que musée national des beaux-arts, le MBAC se doit d'entreprendre des recherches sur l'histoire et la théorie de l'art qui dépassent le cadre des collections et des programmes actuels. Le MBAC a pour mission de faire avancer l'état des connaissances dans les domaines liés au développement, à la protection et à l'interprétation des arts visuels, et de contribuer à l'enrichissement du savoir international.
- *Service national de recherche* Le personnel effectue régulièrement des recherches pour répondre aux demandes émanant du grand public ainsi que des collègues professionnels qui souhaitent obtenir des informations sur les collections en général, sur certaines œuvres d'art, sur l'entretien et la conservation des œuvres, sur la documentation connexe produite par les historiens de l'art et sur l'histoire de l'art comme discipline. Les boursiers du CCAV, les chercheurs et le grand public font également des recherches avec l'aide de la Bibliothèque et des Archives du MBAC⁹.

8. Musée des beaux-arts du Canada, *Politique en matière de collections*, novembre 1993, p. 5.

9. Musée des beaux-arts du Canada, *Politique de recherche*, 1993, p. 2-3.

Afin d'assumer ses responsabilités dans le domaine de la recherche, la Bibliothèque du Musée conserve des documents couvrant l'histoire de l'art et des artistes du monde entier, ainsi que les disciplines connexes telles que la muséologie et la restauration. Les collections de canadiena sont, bien sûr, complètes et d'une qualité remarquable. Enfin, on trouvera également une intéressante collection de documents sur la période postmédiévale en Europe et en Amérique du Nord, notamment dans les domaines de la peinture, des arts graphiques et de la photographie.

Les collections les plus importantes de la Bibliothèque, qui portent sur l'art postmédiéval canadien, américain et européen, sont axées sur l'objet d'art dans son contexte global. Dans ces sections, les documents consacrés aux arts visuels sont accompagnés d'ouvrages dans les disciplines connexes; ceux-ci fournissent des points de repère et de référence pour les objets d'art et leur interprétation. Quant aux domaines qui ne relèvent pas directement des collections, la Bibliothèque leur consacre des ouvrages sérieux d'ordre général. Pour tout domaine d'intérêt secondaire, elle acquiert tous les répertoires bibliographiques disponibles. Les collections de base sont étayées par de nombreux documents de référence d'envergure internationale, l'accent étant mis sur l'histoire de l'art.

Le développement des collections dans les domaines de prédilection est mené de façon active et continue grâce à l'acquisition d'ouvrages courants ou épuisés. Un effort soutenu permet d'identifier les documents manquants, de dresser une liste de desiderata qui font ensuite l'objet de recherches, et de combler les lacunes. Pour les secteurs dits secondaires, les acquisitions comportent en général les documents courants appartenant à tel ou tel niveau de développement des collections préalablement déterminé.

Les canadiena portant sur les arts visuels forment les plus importantes collections tant par leur nombre que par leur qualité. Elles contiennent beaucoup de documents publiés aux XIX^e et XX^e siècles : monographies savantes ou populaires; livres illustrés par des artistes canadiens; périodiques; publications par des musées; catalogues d'exposition; catalogues de vente ou d'enchères; catalogues de collections privées ou publiques; thèses et dissertations; coupures de presse,

etc. La Bibliothèque possède également des collections remarquables dans les domaines suivants : dossiers d'artistes; documents éphémères; inédits; photothèque documentaire; ressources visuelles. Les collections d'archives sont constituées de documents sur le MBAC, son histoire, ses collections, ses recherches et les personnalités qui ont joué un rôle dans son développement.

La Bibliothèque possède également d'importantes collections sur l'histoire de l'art de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord depuis la période postmédiévale jusqu'à aujourd'hui, notamment sur la peinture et les arts graphiques en Grande-Bretagne, en France, en Italie et aux États-Unis. Bien qu'ayant moins d'envergure que les collections canadiennes, cette section de la Bibliothèque est tout de même d'une grande richesse et l'une des meilleures collections de recherche au Canada. Dans les collections européennes et américaines, on trouve plusieurs documents dans les domaines suivants : monographies savantes, courantes et anciennes; périodiques; catalogues d'exposition; publications par des musées; ouvrages de référence en histoire de l'art; catalogues raisonnés; catalogues d'enchères; photographies documentaires et autres ressources visuelles.

Les collections sur la photographie de la Bibliothèque du MBAC sont les meilleures au Canada. Elles portent sur toute l'histoire et l'évolution de cet art et, de manière secondaire, sur ses aspects techniques. Ces collections sont d'envergure internationale mais accordent un intérêt particulier à l'Amérique du Nord, à l'Europe occidentale, au Moyen Orient et aux anciennes colonies britanniques. Elles offrent un intérêt particulier en raison des photographies d'archives, des livres rares et des catalogues d'exposition qu'on y trouve.

Dans les domaines d'intérêt secondaire, le développement des collections ne se fait pas, en général, de manière systématique et rétrospective; on acquiert cependant les ouvrages de référence courante au fur et à mesure qu'ils sont publiés. Les arts de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud, de l'Asie, de l'Afrique et de l'Australasie, de même que l'art préhistorique et ancien, l'art et l'archéologie classiques, l'art médiéval, l'architecture et les arts décoratifs (à l'exception de l'orfèvrerie) sont documentés par des catalogues d'ex-

position, des ouvrages d'histoire fondamentaux, des livres de référence et des bibliographies. Sur les œuvres d'orfèvrerie, qui occupent une large place dans les collections du MBAC, la Bibliothèque possède un ensemble complet de documents portant sur le domaine canadien; la tradition européenne est bien représentée.

IV.B. Planification des collections

Le mandat de recherche du MBAC exige que les collections de la Bibliothèque soient constamment maintenues à jour dans les domaines définis comme les plus importants. Dans d'autres secteurs déterminés, on voit à établir des niveaux d'excellence similaires. Bref, pour satisfaire les besoins de recherche à court et à long termes, la Bibliothèque développe ses collections selon une méthode proactive. En enrichissant ses domaines clés et en établissant une liste de priorités, elle maintient sa réputation de centre majeur de recherche.

Le développement proactif des collections repose sur une planification systématique et à long terme dont l'objectif est d'assurer l'équilibre et l'homogénéité des collections. Les paramètres d'un tel développement sont fixés à partir des résultats de l'évaluation des collections existantes et des objectifs institutionnels. Les collections courantes sont maintenues à jour en portant une attention méthodique aux éditions en cours en Amérique du Nord et à l'étranger. Les collections sont enrichies, après analyse des fonds, dans le but de combler les lacunes et d'acquiescer les titres anciens. De cette façon, on améliore les capacités de recherche.

L'évaluation des collections indique les besoins courants dans les secteurs de la muséologie, de la photographie, de l'art contemporain, du cinéma et de la vidéographie. Dans certains domaines majeurs bien circonscrits, tels que le dessin et l'aquarelle en Angleterre, l'acquisition d'ouvrages anciens ajoute de la valeur aux collections tout en établissant certains rapports avec des domaines apparentés. Des instruments de recherche et de consultation doivent être ajoutés à la série d'ouvrages de référence pour lui donner plus d'ampleur. Des sujets qui ne faisaient pas l'objet d'une collection par le passé, comme la théorie et la critique d'art, la philosophie de l'art, l'esthétique et l'enseignement de l'art, font désormais l'objet d'acquisitions jugées fondamentales. Il en est de même d'autres

sujets soulevés par le nouvel intérêt international pour les aspects interdisciplinaires de l'histoire de l'art. Les documents de recherche paraissant dans des formats inhabituels sont de plus en plus importants. Compte tenu de l'obligation de la Bibliothèque de remplir un mandat de recherche qui s'étende au-delà des besoins du Musée, il est souhaitable d'ajouter des ouvrages didactiques aux collections d'histoire de l'art de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud.

Le développement proactif des collections doit se faire sur deux fronts à la fois : l'acquisition à court terme des documents courants, selon les critères établis, éliminera les lacunes, tandis que l'identification et la recherche d'ouvrages récents, mais manquants, prévendra de possibles lacunes dans l'avenir. Dans le même temps, pour que la collection de documents anciens soit complète, la Bibliothèque recherche continuellement les livres épuisés inscrits sur la liste de desiderata maintenue à jour et entretient à cette fin des rapports suivis avec des spécialistes du livre ancien. L'addition systématique d'anciens numéros de périodiques et de catalogues de vente manquants donne plus de rigueur aux collections et accroît leur valeur de recherche.

IV.C. Bibliothèque du MBAC et autres bibliothèques

La Bibliothèque entretient des rapports étroits avec d'autres centres de recherche. Les règlements sur le dépôt légal de livres tels que présentés dans la *Loi sur la Bibliothèque nationale* de 1953 sont la source d'un chevauchement inévitable des mandats du MBAC et de la BNC. Il est normal que des ouvrages publiés au Canada et portant sur des artistes canadiens existent en double, de même que les instruments de référence et les livres de base, notamment les ouvrages jugés nécessaires à la poursuite de recherches sur les collections permanentes du Musée. Tandis que la BNC reçoit en dépôt l'ensemble des publications canadiennes, la Bibliothèque du MBAC demeure seule responsable de collectionner tous les ouvrages éphémères sur les arts visuels au Canada (p. ex. : dossiers biographiques sur les artistes; bibliographies élémentaires d'expositions; catalogues sous forme de brochure et les documents d'origine étrangère qui alimentent

10. Lamb, *Rapport du Bibliothécaire national*, Appendice III, p. 29-30.

les recherches en arts visuels. Dans ce contexte, la BNC a désigné la Bibliothèque du MBAC comme collection nationale de recherche ¹⁰.

Le développement des collections à la Bibliothèque du MBAC prend en considération les ressources extra-muros, notamment celles qui se trouvent dans l'axe Ottawa-Montréal-Toronto. Les bibliothèques d'Ottawa et des environs, mentionnées ci-dessous, possèdent d'importantes collections jugées pertinentes pour le MBAC. Une note accompagnant chaque mention indique soit les domaines d'intérêt commun lorsqu'ils complètent les collections de la Bibliothèque du MBAC, soit les domaines les moins bien pourvus du Musée, ces ressources extra-muros s'avérant alors fort utiles :

Affaires indiennes et du Nord Canada, Section de l'art inuit et Centre de l'art indien, Hull : art et artistes inuit; art et artistes amérindiens

Archives nationales du Canada, Ottawa : archives canadiennes d'envergure nationale : art documentaire, photographie, portraits, médailles, héraldique et philatélie, etc.

Art Metropole, Toronto : arts visuels contemporains canadiens et internationaux à partir de 1960, notamment : catalogues d'exposition et documents complémentaires, et archives dont le support n'est pas conventionnel (p. ex. : documents sonores, travaux d'édition particuliers, multiples et vidéos)

Artex, Montréal : arts visuels contemporains canadiens et internationaux à partir de 1965, notamment : catalogues d'exposition, livres écrits par des artistes, dossiers d'artistes, périodiques, documents éphémères, rapports, monographies et instruments de référence

Bibliothèque nationale du Québec, Montréal : dépositaire légal de l'édition au Québec, y compris dans le secteur des arts visuels

Bibliothèque publique d'Ottawa : arts décoratifs, antiquités et collections populaires; histoire générale

Centre canadien d'architecture, Montréal : architecture et milieu bâti au Canada et à l'étranger; photographie; dessins et estampes; histoire du livre et de l'imprimerie

Cinémathèque québécoise, Montréal : cinéma mondial, télévision et vidéographie, notamment : périodiques

Collection McMichael d'art canadien, Kleinburg : archives du Groupe des Sept et de leurs contemporains; art inuit et amérindien

Institut canadien de conservation, Ottawa : restauration, muséologie

Metropolitan Toronto Reference Library : canadienne, notamment : région de Toronto; collections spéciales dans les domaines du théâtre, du costume et des beaux-arts

Musée canadien de la nature, Ottawa : la nature, l'art et l'artiste

Musée canadien des civilisations, Hull, auquel est affilié le *Musée canadien de la guerre, Ottawa* : archéologie, ethnologie, folklore, culture matérielle, histoire, histoire militaire, y compris l'art militaire documentaire

Musée d'art contemporain, Montréal : arts visuels contemporains, notamment : art québécois depuis 1939

Musée de la civilisation, Québec : histoire et culture au Québec selon les traditions euroquébécoise et autochtone (amérindienne et inuit)

Musée des beaux-arts de l'Ontario, Toronto : art canadien notamment : Toronto et l'Ontario; art contemporain international; collections de manuscrits

Musée des beaux-arts de Montréal : art canadien, notamment Montréal et le Québec; art inuit; art de l'Europe occidentale; art islamique, art de la Chine, du Japon, de l'Afrique, de l'Océanie et de l'Amérique précolombienne; arts décoratifs

Musée du Québec, Québec : art du Canada et de l'Europe occidentale, notamment le Québec; peinture, sculpture, arts graphiques et décoratifs, photographie, cinéma, vidéographie, muséologie et enseignement de l'art

Musée McCord d'histoire canadienne, Montréal : ethnologie canadienne, costume, textiles, verre, art populaire, portraits; atlas et cartes; archives photographiques

Musée royal de l'Ontario, Toronto, auquel sont affiliés le *George R. Gardiner Museum of Ceramic Art* et le *Sigmund Samuel Canadiana Building* : archéologie, arts de l'Asie; textiles; costume; arts décoratifs; céramique

The Museum for Textiles, Toronto : tissage, broderie, ikat, textiles canadiens, asiatiques, africains et sud-américains

Office national du film, Bibliothèque de l'ONF, Montréal : canadienne, cinéma, communications, films, télévision, vidéographie

Ontario College of Art, Toronto : art et design contemporain, collections d'archives sur l'histoire et l'évolution de cet établissement

Patrimoine canadien, Bibliothèque du Ministère, Succursale Wellington, Hull : archéologie nord-américaine, architecture, conservation et restauration, costume, arts décoratifs, préservation des monuments historiques et recherches, histoire du Canada, interprétation, architecture paysagère, parcs

Queen's University, Kingston : histoire de l'art, restauration et conservation

Robert McLaughlin Gallery, Oshawa : archives du Groupe des Onze

Université Concordia, Montréal : enseignement de l'art, art thérapie, histoire de l'art et arts visuels en ateliers, notamment : art canadien et américain des XIX^e et XX^e siècles

Université Carleton, Ottawa : art canadien; architecture; design industriel; histoire de la culture

Université d'Ottawa (auquel est affilié le *Centre de recherche en civilisation canadienne-française*) : art moderne, notamment art de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle; histoire de la culture; histoire de la nature; cinéma; vidéographie; archives de la culture canadienne-française, notamment franco-ontarienne

Université de Montréal : histoire de l'art et du cinéma, architecture et urbanisme

Université de Toronto : art de l'Antiquité, du Moyen Âge, de la Renaissance, de l'époque baroque, et art moderne occidental

Université du Québec à Montréal (bibliothèque d'art constituée du fonds de l'École des beaux-arts de Montréal) : histoire de l'art au Canada et dans le monde, notamment : XIX^e et XX^e siècles; photographie; design

Université McGill, Montréal : art byzantin et médiéval, de la Renaissance et de l'époque baroque; art et archéologie de la Grèce ancienne et classique; histoire, théorie et design de l'architecture en Europe et en Amérique du Nord

Université Laval, Québec : histoire de la culture, notamment québécoise; livres rares

Université McMaster, Hamilton : histoire de l'art, notamment : art et architecture de la Renaissance italienne, en particulier : peinture et sculpture de l'Italie centrale, de Rome et de Venise

York University, Toronto : art moderne et contemporain de l'Amérique du Nord et de l'Europe occidentale; graphisme; cinéma; photographie

V. Choix

V.A. Responsabilité du choix

Pour faire des choix judicieux, les bibliothécaires doivent se tenir au courant des plus récentes éditions dans les domaines qui les concernent et établir des contacts suivis avec les personnels des bibliothèques et de la conservation au sujet des ouvrages disponibles, de l'état des collections et des commandes. Il faut aussi faire l'évaluation continue des collections pour repérer les documents manquants. Le choix des acquisitions est confié au bibliothécaire en chef et aux personnes autorisées qui travaillent en étroite collaboration avec les conservateurs du MBAC. Tous les usagers sont invités à présenter leurs desiderata qui seront examinés par le bibliothécaire en chef.

V.B. Critères de choix

Le plus important critère mis de l'avant par les responsables de la Bibliothèque est celui de la pertinence d'un document sélectionné par rapport au mandat de recherche du Musée. Selon la définition de la *Library of Congress*, est considéré comme ouvrage de recherche le document qui « contient de l'information nouvelle, explique un domaine donné dans le contexte de concepts courants, fournit l'opinion de spécialistes renommés dans une discipline donnée ou présente sur celle-ci des

bibliographies bien développées¹¹ ». Ces critères influencent considérablement le processus des acquisitions puisque la Bibliothèque a pour objectif de développer des collections dont la qualité et la valeur sont du plus haut niveau.

Bien que la Bibliothèque accorde une attention spéciale aux ouvrages spécialisés qui font autorité, d'autres types de documents lui permettent de répondre au mandat de recherche du MBAC. Les sources et documents secondaires varient énormément, en particulier dans certaines catégories comme les textes ou les ouvrages écrits par des artistes, les publications des musées et celles des petits éditeurs, les documents d'archives et les textes éphémères. D'autres facteurs sont donc pris en considération dans le choix qui est fait : l'importance des collections du Musée et de la Bibliothèque dans un domaine donné, la valeur intellectuelle ou artistique d'un ouvrage, la rareté des publications sur un sujet, le niveau de recherche, le contenu, la présentation, le format, les particularités et le coût. La Bibliothèque s'efforce d'acquérir tous les ouvrages d'histoire de l'art publiés par des Canadiens ou provenant d'institutions canadiennes.

V.C. Ouvrages généralement exclus

Les ouvrages élémentaires ou populaires, les livres-cadeaux, les manuels scolaires ainsi que les livres pour enfants sont en général exclus. Il peut y avoir des exceptions, notamment dans les canadiennes dont les collections doivent être aussi complètes que possible. Quel que soit le niveau, les documents peuvent être jugés pertinents dans un contexte donné. Les ouvrages sur les techniques artistiques ou artisanales sont sélectionnés avec discernement selon leur importance pour la recherche, les objectifs spécifiques qu'ils poursuivent ou leur domaine de spécialisation (restauration et travaux de laboratoire, p. ex.). Les ouvrages anciens ou les objets de collection hors du domaine canadien sont en général exclus à moins qu'ils n'aient un rapport quelconque avec les recherches sur les collections permanentes du Musée. Les œuvres d'art telles que les peintures, les dessins et

estampes, et les films et vidéos d'artistes sont exclus; cependant, la Bibliothèque conserve, à des fins de référence et de recherche, les exemplaires supplémentaires des vidéos d'artistes qui se trouvent dans la collection permanente du MBAC (voir VII.B.6 ci-dessous). Les livres écrits par des artistes font aussi partie des collections (voir VII.B.5 ci-dessous).

V.D. Instruments de base pour opérer le choix

Pour les acquisitions courantes, la Bibliothèque puise dans les différentes sources canadiennes et étrangères : comptes rendus critiques, catalogues d'édition et de libraires, listes de nouveautés, listes d'expositions et autres avis, etc. Des réseaux bibliographiques, des bibliographies nationales et des listes de travaux de recherche en cours, publiés par les sociétés savantes s'avèrent indispensables. Le choix rétrospectif est basé sur les bibliographies générales, les catalogues des libraires du livre ancien, la fréquence de telle ou telle référence particulière et toute autre donnée chronologique.

V.E. Méthode d'acquisition

Acquisition La Bibliothèque s'adresse aux fournisseurs internationaux au moyen du système d'acquisition automatisé Innopac. Le personnel de la Bibliothèque garde aussi un contact étroit avec les libraires du livre ancien en Amérique du Nord et à l'étranger, lesquels tentent sans cesse de combler les desiderata du Musée.

Échanges Au nom du MBAC, la Bibliothèque prend en charge les échanges de documents, qu'il s'agisse de catalogues sur les expositions et les collections ou d'une variété d'autres publications produites par les musées : rapports annuels, bulletins, monographies, pages documentaires, listes d'expositions et documents éphémères. Des accords d'échanges existent avec une série d'établissements choisis au Canada, en Amérique du Nord et ailleurs. La liste de ces partenaires illustre la volonté de la Bibliothèque d'atteindre à un niveau de développement dit *Exhaustif* pour ses collections de canadiennes, et à un niveau *Recherche* pour ses collections d'ouvrages dans les domaines de l'art postmédiéval en Amérique du Nord et en Europe occidentale. L'inventaire des documents échangés entre partenaires diffère, allant de l'ensemble de leurs publications respectives à un choix de documents, p. ex. ceux qui concernent certaines époques ou

11. *Library of Congress Information Bulletin*, vol. 40, n° 24, 12 juin 1981, cité par Donya-Dobriła Schimansky, « A Policy for the Development of Collections in Museum Art Libraries in the United States », dans *Art Libraries Journal*, hiver 1981, p. 41.

certaines domaines particuliers. Grâce à ce programme d'échanges, la Bibliothèque reçoit des publications du monde entier, mais s'assure en même temps que ses propres publications sont présentes dans les bibliothèques de recherche à l'étranger.

Listes de distribution La Bibliothèque du MBAC est inscrite sur les listes de diffusion des établissements publics, des galeries privées, des associations et même de certains artistes. Il arrive que de précieux documents ne puissent être obtenus autrement que par ces listes : dossiers biographiques sur les artistes, prospectus, invitations à des expositions, documents éphémères intéressant les chercheurs ou les archivistes. La Bibliothèque conserve les seuls documents qui répondent aux critères de développement de ses collections.

Dons Si leur teneur respecte la politique de développement des collections, les dons sont conservés après que le bibliothécaire en chef en a pris la décision, mais à la seule condition qu'ils deviennent la propriété de la Bibliothèque du MBAC. Celle-ci se réserve le droit de déterminer la durée de conservation des documents, leur emplacement, leur catalogage, l'usage et la disposition qui en seront faits.

Dépôt Sont déposées à la Bibliothèque toutes les publications reçues gracieusement par les administrateurs et les conservateurs, ainsi que celles qui sont envoyées à la section des Droits de reproduction et ventes en vertu d'accords de diffusion.

Transfert depuis d'autres bibliothèques Des documents qui répondent aux critères de développement des collections de la Bibliothèque du MBAC peuvent être transférés au Musée depuis d'autres bibliothèques après décision en ce sens du bibliothécaire en chef.

VI. Analyse des collections

Les niveaux de développement des collections et les mesures d'évaluation bibliographique qui sont présentés ci-dessous sont aujourd'hui largement reconnus comme normes d'une bibliothèque de recherche. Depuis leur apparition en tant qu'indicateurs généraux à l'usage des bibliothèques universitaires, ces normes ont été améliorées, puis adaptées aux bibliothèques spécialisées.

L'analyse des collections de la Bibliothèque du MBAC se fonde sur des directives supplémentaires publiées en 1990 par l'Art and Architecture Program Committee of the Research Libraries Group¹². Les différents niveaux de développement des collections décrits à la section VI.A ci-dessous correspondent, dans le Résumé de la *Politique de développement des collections* donné à l'annexe I, à deux catégories : AAC (accroissement actuel des collections) et ASC (accroissement souhaitable des collections).

VI.A. Niveaux de développement des collections

Niveau zéro (0) : Hors sujet Le sujet ne fait pas l'objet d'une collection de la Bibliothèque.

Le niveau zéro (0) concerne tout document qui ne satisfait pas aux objectifs de la *Politique de développement des collections* de la Bibliothèque du MBAC.

1^{er} niveau : Minimal Ce niveau comporte très peu de choix, sauf quelques ouvrages qui s'ajoutent aux documents de base ou aux instruments de référence.

Le 1^{er} niveau concerne les domaines dits périphériques des collections de la Bibliothèque tels que la géographie, l'anthropologie, les sciences sociales, les langues, la littérature, les sciences naturelles, l'agriculture et la technologie.

2^e niveau : Information de base Il s'agit d'une collection de documents tenus à jour, qui introduisent à une discipline et en circonscrivent le sujet, indiquant les sources d'information qui sont disponibles ailleurs. On y trouve : dictionnaires, encyclopédies, éditions choisies d'ouvrages importants, études historiques, bibliographies, bases de données bibliographiques, manuels, le tout en nombre restreint mais suffisant. Il s'y trouve aussi quelques périodiques essentiels dans certaines disciplines¹³. Ce niveau

12. « Guidelines for the Formulation of Collection Development Policies », dans *Library Resources and Technical Services*, n° 21, hiver 1977, p. 42-43; *Standards for Art Libraries and Fine Arts Slide Collections*, Tucson (Arizona), Art Libraries Society of North America, 1983; « Collection Intensity Indicators », *RLG Collection Development Manual*, Stanford, Research Libraries Group, 1981 (révision : *RLG Conspectus Supplemental Guidelines for Art and Architecture*, préparée par l'Art and Architecture Program Committee, Research Libraries Group, 1990).

de base n'est pas spécialisé et ne peut donc servir à l'étude approfondie d'un sujet en particulier.

Appartiennent généralement à ce niveau les collections de la Bibliothèque dans les domaines suivants : philosophie, religion, esthétique, histoire de la culture, enseignement de l'art, architecture et arts décoratifs (à l'exception du Canada) et certains aspects de l'histoire de l'art, p. ex. les documents allant de la préhistoire à l'Antiquité ou s'étendant aux aires géographiques de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud, de l'Afrique, de l'Asie, de l'Australasie, de même qu'à certains pays de l'Europe de l'Ouest et de l'Est.

3^e niveau : Universitaire Cette collection peut être utilisée par les étudiants de 1^{er} cycle universitaire et par la plupart des étudiants de 2^e cycle, ainsi que par des chercheurs indépendants. Elle est donc apte à fournir les renseignements jugés nécessaires à ceux qui adoptent une perspective particulière ou générale sur un sujet donné ou n'envisagent aucune recherche spécialisée. La collection comprend une grande variété de monographies de base sur des artistes majeurs ou secondaires¹⁴, un choix d'ouvrages par des auteurs de second ordre, des bases de données non bibliographiques mais jugées pertinentes, des instruments essentiels de référence et de bibliographie¹⁵, enfin des revues choisies en fonction de disciplines données et répertoriées dans *Art Index*, *RILA* et *ARTBibliographies Modern*¹⁶.

Ce niveau correspond à quelques collections actuelles de la Bibliothèque : muséologie, histoire de l'art postmédieval en Amérique du Nord et en Europe de

l'Ouest (à l'exception de certains domaines particuliers d'importance majeure relevant du niveau 4, « Recherche »).

4^e niveau : Recherche La collection comprend les documents essentiels que requièrent les chercheurs rédigeant une thèse ou poursuivant des travaux de manière indépendante, y compris les ouvrages présentant les résultats des plus récentes recherches et d'autres informations utiles. Elle doit inclure : tous les ouvrages de référence importants; un grand choix de monographies sur des sujets donnés¹⁷; une quantité considérable de monographies d'artistes¹⁸; un nombre considérable de revues¹⁹; les répertoires et les résumés analytiques les plus importants²⁰; des documents pertinents en langue étrangère; des documents anciens utiles pour les travaux historiques.

Ce niveau correspond généralement aux collections actuelles de la Bibliothèque dans les domaines suivants : restauration et conservation, photographie, dessins et estampes en Amérique du Nord et en Europe occidentale depuis le Moyen Âge, peinture et sculpture postmédievales en Grande-Bretagne, en France, en Italie et aux États-Unis, y compris l'icographie et autres sujets spécialisées.

5^e niveau : Exhaustif Dans cette collection, la Bibliothèque tente dans la mesure du possible d'obtenir tous les ouvrages importants qui tiennent compte des connaissances actuelles (publications, manuscrits, éditions à

13. La norme pour le niveau 2, « Information de base », est de 20 à 30 % des documents selon *Books for College Libraries*, 3^e édition, Chicago, American Library Association, 1988.

14. La norme pour le niveau 3, « Universitaire », est de 20 à 30 % de l'ensemble des documents selon Edna Lucas, *Art Books. A Basic Bibliography*, Greenwich (Connecticut), New York Graphic Society, 1968. L'ouvrage de Lucas a été mis à jour par Wolfgang M. Freitag, *Art Books : A Basic Bibliography of Monographs on Artists*, Garland Reference Library of the Humanities, vol. 574, New York et Londres, Garland, 1985.

15. La norme est de 30 à 40 % des ouvrages selon Donald Ehresmann, *Fine Arts. A Bibliographic Guide to Basic Reference Works, Histories, and Handbooks*, 2^e édition, Littleton (Colorado), Libraries Unlimited, 1979; 3^e édition, 1990.

16. La norme est de 40 à 50 % des ouvrages répertoriés selon *Art Index*, New York, Wilson, 1929 et suivantes, de 20 à 30 % selon *RILA : Répertoire international de la littérature de l'art*, Santa Monica, J. Paul Getty Trust, 1975-1979, et de 20 à 30 % dans *ARTBibliographies Modern*, Oxford, CLIO, 1973 et suivantes. En 1991, RILA a été remplacé par *BHA : Bibliography of the History of Art / Bibliographie d'histoire de l'art*, Vandœuvre-les-Nancy, Institut de l'information scientifique et technique; Santa Monica, J. Paul Getty Trust, 1991 et suivantes, auquel s'est joint le *Répertoire d'art et d'archéologie*, Paris, Éditions du Centre national de la recherche scientifique, 1910-1964, nouvelle série en 1965-1990.

17. La norme pour le niveau 4, « Recherche », est de 60 à 70 % des ouvrages selon Etta Arntzen et Robert Rainwater, *Guide to the Literature of Art History*, Chicago, American Library Association, 1980.

18. La norme est de 70 à 80 % des monographies selon Lucas.

tirage limité ou à compte d'auteur, fac-similés, exemples de livres d'art – comme les livres écrits par des artistes – et archives visuelles), dans toutes les langues, dans un domaine bien défini. À ce niveau, on doit édifier une collection d'envergure nationale de monographies et de périodiques d'art et d'architecture²¹. Ce niveau de développement permet d'obtenir une collection spéciale; si la Bibliothèque ne peut y atteindre, elle recherche à tout le moins l'exhaustivité.

Ce niveau correspond aussi, de manière générale, aux collections de canadians de la Bibliothèque dans les domaines des arts visuels et des arts décoratifs.

VI.B. Sujet des collections

Les collections de la Bibliothèque du MBAC recoupent tout le système de classification de la *Library of Congress* tout en mettant l'accent sur la muséologie (AM), les arts visuels (N-NX) et la photographie (TR). À l'intérieur du domaine des arts visuels, les documents sont en majorité regroupés sous les thèmes suivants : sculpture (NB), dessin (NC), peinture (ND) et gravure (NE). Une importance moindre est accordée à l'architecture (NA) et aux arts décoratifs (NK).

En général, les ouvrages sous la classe N couvrent toute l'histoire de l'art, l'accent étant mis sur la période post-médiévale occidentale. Une attention particulière est accordée aux artistes, mouvements, musées et collections, ainsi qu'à des sujets spéciaux comme l'iconographie et l'iconologie. D'autres thèmes offrent un intérêt spécial : l'analyse et la restauration des œuvres d'art, ainsi que l'économie en rapport avec les arts (principalement sous l'angle des enchères et des marchands). Enseignement de l'art, théorie, philosophie et critique sont également représentés, mais de façon moindre.

La collection d'ouvrages architecturaux de la Bibliothèque (NA) est très sélective et se concentre sur l'histoire et la

théorie. De portée internationale, elle met d'abord l'accent sur l'architecture canadienne, puis sur celle de l'Amérique du Nord et de l'Europe occidentale. L'architecture canadienne est très documentée, non seulement par des ouvrages de base, mais aussi par des travaux sur la topographie, certaines villes, des édifices particuliers, des monuments et divers aspects de la protection du milieu bâti. Les acquisitions de documents sur l'architecture étrangère sont limitées aux ouvrages de base.

La section de la sculpture (NB) aborde l'histoire et la théorie en général, mais porte une attention spéciale aux ouvrages traitant de l'évolution de la sculpture au Canada. Des ouvrages de base portent sur la sculpture antique, médiévale et renaissante. Par contre, les périodes moderne et contemporaine sont très bien représentées, avec une attention spéciale sur les textes écrits par des artistes ainsi que sur les catalogues d'exposition et de collections.

Les collections sur les arts décoratifs (NK) portent le plus souvent sur l'histoire et la théorie. Le domaine canadien est complet; les autres aires géographiques font l'objet d'une sélection stricte. Au-delà des collections de canadians, les acquisitions dans le domaine des arts appliqués sont faites en fonction des collections permanentes du MBAC; l'orfèvrerie canadienne fait cependant l'objet d'une collection spéciale. Les ouvrages sur les antiquités et les objets de collection provenant de l'étranger sont ordinairement exclus.

Suivant en cela les objectifs de développement des collections permanentes du MBAC, les collections de la Bibliothèque sur le dessin (NC), la peinture (ND), la gravure (NE) et la photographie (TR) occupent une place prépondérante. D'autres documents très importants sont dispersés en groupes secondaires, selon la classification de la *Library of Congress*. Ces groupes comprennent une grande variété de sujets, notamment : histoire de l'Église, histoire des civilisations, archéologie, histoire ancienne,

19. La norme est de 70 à 80 % des ouvrages selon *Art Index*, de 60 à 70 % selon *RILA*, de 60 à 70 % selon *ARTbibliographies Modern* et de 40 à 50 % selon *Répertoire d'art et d'archéologie*.

20. Citons par exemple : *Art Index*, *ARTbibliographies Modern*, *Art and Archaeology Technical Abstracts* (Londres et New York, Institute of Fine Arts, New York University, pour l'International Institute for Conservation of Historic and Artistic Works, 1955 et suivantes), *BHA*, *RILA*, et *Répertoire d'art et d'archéologie*.

21. La norme du niveau 5, « Exhaustif », est de plus de 70 % des ouvrages selon Arntzen et Rainwater, de plus de 90 % selon Lucas, de plus de 90 % selon *Art Index*, de plus de 60 % selon *Répertoire d'art et d'archéologie* et de plus de 70 % selon *ARTbibliographies Modern* et *RILA*; comme ces répertoires offrent très peu de documents canadiens, la norme ne s'applique pas.

Amérindiens de l'Amérique du Nord, histoire du Canada, livres de voyage, histoire culturelle, nouvelles technologies en rapport avec les arts.

VI.C. Langues

Une attention spéciale est portée dans tout le développement des collections, aux deux langues officielles du Canada. Les ouvrages publiés à la fois en français et en anglais font systématiquement l'objet d'une acquisition. En deuxième lieu, l'intérêt porte sur les langues de l'Europe occidentale, puis sur les autres langues. Les ouvrages traduits en français ou en anglais à partir d'une troisième langue peuvent être acquis, sur demande, dans l'une de ces deux langues ou dans la langue d'origine. On fera l'acquisition de certains ouvrages dans plusieurs langues, spécialement ceux qui sont destinés à la division des Publications ou à un usage particulier.

VI.D. Étendue chronologique des collections

Les acquisitions sont faites sans restriction chronologique, bien que l'accent soit mis sur l'art de la fin du Moyen Âge à nos jours.

VI.E. Étendue géographique des collections

Bien que les collections aient une envergure internationale, la priorité est accordée à l'art au Canada, puis à l'art en Amérique du Nord et en Europe occidentale, y compris les pays scandinaves. La Bibliothèque s'efforce d'acquérir toutes les publications et documents sur les arts visuels canadiens; les ouvrages étrangers, par contre, sont choisis avec discernement.

VII. Genres de documents

VII.A. Collections générales

VII.A.1. Monographies Les monographies sur les arts visuels, qu'elles soient courantes ou rétrospectives, sont d'une importance capitale dans l'édification d'une bibliothèque de recherche. Les monographies canadiennes sont acquises de façon exhaustive; on y ajoute même des documents spéciaux tels que des livres de littérature enfantine illustrés par des artistes canadiens. D'autres monographies sont choisies parmi la production savante internationale, ce qui permet de documenter de façon permanente une discipline particulière et de connaître l'état des recherches. Les catalogues raisonnés, qui sont des instruments de travail indispensables, sont acquis de manière systématique.

Les mélanges, les recueils de monographies et autres genres spéciaux sont acquis de façon sélective.

VII.A.2. Périodiques Les périodiques sont d'une importance capitale pour la diffusion rapide des idées et des images actuelles, tout en offrant une documentation rétrospective. Entre la tradition et l'avant-garde, leur éventail est considérable, qu'il s'agisse des objectifs poursuivis, du lectorat ou de la présentation. La Bibliothèque offre une variété internationale de périodiques courants (y compris les numéros antérieurs), ainsi qu'une remarquable collection de périodiques canadiens anciens. Des répertoires d'articles et d'illustrations, parus dans des périodiques canadiens, sur l'art et l'architecture du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle, ont été établis par le MBAC et sont disponibles au service de référence de la Bibliothèque.

Parmi les périodiques, il faut aussi compter les rapports annuels, les bulletins, les *Jahrbuch*, les pages documentaires, les actes et les publications en série. Les sujets couvrent l'ensemble des arts visuels : photographie, cinéma, architecture, muséologie, conservation, bibliothéconomie et études interdisciplinaires. La Bibliothèque est abonnée à des répertoires imprimés ou en ligne qui donnent accès à des index de périodiques courants et anciens. Elle poursuit activement, dans la mesure du possible, l'établissement et la conservation de séries complètes de périodiques.

VII.A.3. Ouvrages de référence Les ouvrages de référence sont des instruments de travail essentiels à tous les niveaux. Bien que la collection de référence du MBAC soit orientée vers les arts visuels, elle s'est aussi fixé pour objectif de développer une riche collection en histoire de l'art. Les bibliographies courantes et rétrospectives forment une collection de grande importance; on porte une attention spéciale aux bibliographies par sujet ou par artiste ainsi qu'aux catalogues de bibliothèque. Il existe d'autres ouvrages de référence importants pour la recherche en histoire de l'art : index, répertoires, registres de ventes, ressources visuelles, dictionnaires linguistiques ou par sujets, encyclopédies, biographies, iconographies, historiographies et méthodologies, sources et documents, albums-souvenirs, sans oublier divers manuels. On trouve également dans la Bibliothèque divers instruments de

référence générale et courante tels que des répertoires, des annuaires téléphoniques et des annuaires universitaires. Certains documents sont offerts sous forme de microformes ou de CD-ROM, d'autres sont accessibles en direct. La Bibliothèque permet justement d'accéder en direct à une vaste gamme de banques de données, notamment le Réseau canadien d'information sur le patrimoine (RCIP / CHIN), le Research Libraries Information Network (RLIN), le DIALOG Information Retrieval Service, l'INFOMART ONLINE, l'INFO GLOBE ONLINE et l'indice de prix des œuvres d'art. Lorsque des instruments de travail existent soit sous forme imprimée, soit autrement, la Bibliothèque tente d'éviter l'achat, toujours onéreux, d'un second document et acquiert celui des instruments qui est le plus apte à satisfaire rapidement les besoins des chercheurs.

VII.A.4. Catalogues d'exposition À cause de son importance capitale pour la recherche, la collection de catalogues d'exposition est fort importante. La collection, qui couvre le monde entier, est maintenue à jour grâce à un programme d'échanges et à des acquisitions ponctuelles. Les catalogues canadiens courants ou anciens sont méticuleusement acquis. Pour atteindre un tel objectif, la Bibliothèque s'efforce d'acquérir tout catalogue et toute liste d'expositions publiés au Canada, quelles que soient leurs dimensions et leur format; on prête un intérêt particulier à la recherche de documents considérés comme problématiques. Les catalogues étrangers font l'objet d'acquisitions sélectives; une attention spéciale est portée aux expositions en cours.

VII.A.5. Catalogues de collections C'est avec beaucoup de soin que la Bibliothèque a acquis au cours des ans les catalogues de collections publiques et privées qui constituent l'une de ses richesses. Elle s'efforce d'ailleurs d'acquérir tous les catalogues de collections canadiennes qui ont fait l'objet d'une publication. Elle tente également d'obtenir le plus grand nombre possible de catalogues de collections, grandes ou petites, qui sont publiés aux États-Unis, en Grande-Bretagne, en France ou en Italie; pour les autres pays, le choix est plus restreint. Les catalogues sont présentés sous forme d'imprimés ou de microformes, selon la disponibilité ou les besoins de la recherche.

VII.A.6. Catalogues de vente aux enchères Cette collection de catalogues, d'une grande importance, a été réunie au moyen d'acquisitions courantes et rétrospectives. La Bibliothèque tente d'obtenir, chaque fois que possible, des séries complètes; les séries imprimées remontent au milieu du XIX^e siècle. D'importantes séries sur microformes complètent rétrospectivement cette collection, p. ex. : *Knoedler Library*, *Lugt*, *Sotheby Catalogues*, et *Christie's Pictorial Archive*. Bien que la collection porte une attention spéciale au Canada, elle est d'envergure internationale tout en mettant l'accent sur les ventes qui ont lieu en Grande-Bretagne, en France et aux États-Unis.

VII.A.7. Ouvrages de topographie L'importante collection d'ouvrages de topographie de la Bibliothèque s'étend d'abord, de manière élargie, au Canada, à l'Angleterre, à la France et à l'Italie; elle touche ensuite l'Espagne, l'Allemagne et la Scandinavie. La collection est mise à jour par des acquisitions courantes. Les documents comprennent des guides, des livres de voyage illustrés et des comptes rendus de voyage. La section canadienne comporte aussi un choix d'albums-souvenirs et de publications choisies sur l'histoire régionale et paroissiale.

VII.A.8. Cartes géographiques Les cartes sont acquises sur demande et soulignent la topographie du Canada dans sa corrélation avec l'art.

VII.A.9. Thèses et dissertations La Bibliothèque s'efforce d'acquérir toutes les thèses de maîtrise et de doctorat qui traitent des arts visuels. Il en est de même des thèses et des mémoires rédigés à l'étranger qui se rapportent de manière pertinente aux collections de la Bibliothèque.

VII.A.10. Journaux Depuis 1976, un service de coupures de presse fournit à la Bibliothèque les articles publiés dans les quotidiens du Canada ainsi que dans le *Financial Post* (voir ci-dessous : VIII.A Dossiers documentaires). La documentation antérieure est accessible au moyen de répertoires disponibles dans la section de référence de la Bibliothèque; ces répertoires indexent les illustrations et les articles se rapportant aux beaux-arts et à l'architecture dans les périodiques du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle.

VII.A.11. Microformes Les microformes présentent différemment des documents utiles aux chercheurs, qu'il

s'agisse de textes ou d'images (reproductions de monuments, d'œuvres d'art et de manuscrits; ouvrages de référence; inventaires des collections de musées et d'archives; dossiers d'artistes; catalogues de bibliothèques; monographies et périodiques). La Bibliothèque n'acquiert des documents sur microformes (canadiens et étrangers) que pour des raisons d'ordre pratique ou lorsqu'ils n'existent que dans ce format. La liste suivante illustre l'ampleur de la collection de microformes de la Bibliothèque du MBAC : *New York Public Library Artists File; Tate Gallery Archive; Royal Academy of Arts Exhibition Catalogues and Archives; Historical Prints in the British Museum; National Collection of Watercolours in the Victoria and Albert Museum; Drawings of Raphael at the Ashmolean Museum; Royal Archives at Windsor Castle; Victorian Photographic Collection; Victoria and Albert Museum : Early Rare Photographic Collection.*

VII.A.12. *Échantillons* Des exemples d'échantillons ayant un rapport avec les expositions du MBAC, de même que des objets produits à l'intention de la Librairie du Musée, sont conservés aux Archives (voir ci-dessous : IX. Archives); quant aux autres types d'échantillons, ils ne sont pas acquis de manière systématique.

VII.A.13. *Documents électroniques* La Bibliothèque collectionne des DOC (disques optiques compacts), des vidéo-disques et des disquettes d'ordinateur lorsque le document électronique s'avère le support le plus viable ou le seul disponible.

VII.B. Collections spéciales

VII.B.1. *Bibliothèque Harper* J. Russell Harper (1914–1983) a été le conservateur de l'art canadien au MBAC de 1959 à 1963. Grand spécialiste des questions d'histoire de l'art, il a grandement contribué à asseoir cette discipline dans le milieu académique. Sa bibliothèque personnelle, qu'il avait monté au cours des ans, constitue aujourd'hui une importante collection de recherche où l'on trouve de nombreux et rares documents. Il s'agit de livres, de périodiques, de catalogues d'exposition et de divers documents.

VII.B.2. *Bibliothèque Fry* Jacqueline Fry (1923–1991) a été conservatrice, éducatrice et auteure prolifique. Sa bibliothèque est une source importante pour l'étude de

l'expression artistique des populations africaines noires et des Amérindiens. La collection comprend des documents imprimés (livres, périodiques, catalogues d'exposition et brochures), de même que des diapositives, des photographies d'étude, de la correspondance, des manuscrits, des dossiers de recherche (textes et images), ainsi que d'abondantes notes manuscrites.

VII.B.3. *Collection Kodak* La Collection Kodak comporte 857 documents provenant des Laboratoires de recherche de la société Eastman Kodak, auxquels s'ajoutent des exemplaires supplémentaires tirés des bibliothèques du Musée international de la photographie de la George Eastman House. La collection touche à tous les volets de la photographie, mais elle met l'accent sur les traités techniques et les manuels anciens. Des ouvrages en anglais, en français et en allemand témoignent des techniques mises au point et de l'évolution de cet art à toutes les étapes de son histoire. Les années 1880–1910 sont particulièrement bien documentées. En plus de rassembler des ouvrages classiques dans le domaine de la photographie, la collection comporte des livres et divers documents très rares provenant de sources réputées, tels les quarante volumes de la bibliothèque de Josef Maria Eder (1855–1944).

VII.B.4. *Livres rares* La Bibliothèque fait l'acquisition de livres rares en se fondant sur les critères suivants : rareté, format, valeur esthétique, ou valeur monétaire. Elle porte une attention spéciale aux canadiens qui traitent des arts visuels, sans pour autant s'y limiter. Cette collection comprend des documents contemporains et anciens tels que des monographies et des catalogues d'expositions spéciales, des exemplaires de livres créés ou illustrés par des artistes canadiens, des publications produites par de petits éditeurs ou des ouvrages à tirage limité, des exemplaires d'ouvrages dédiés ou annotés; des documents éphémères. Les livres rares sont conservés dans une réserve spéciale où sont également déposés les ouvrages fragiles susceptibles d'être endommagés si on les range sur des étagères mobiles. La division des Dessins, estampes et photographies fait aussi l'acquisition de livres rares selon ses besoins de recherche. Ces livres sont conservés dans les voûtes de la division qui en assure la conservation.

VII.B.5. *Livres conçus par des artistes* Selon la définition retenue par la Bibliothèque, le livre conçu par un

artiste (en anglais : *artist's book*) est produit en série pour le grand public. L'artiste y assume le rôle de l'auteur qui développe ses idées ou exprime celles-ci sous la forme d'une œuvre d'art²². Par son format, ce genre de livre se distingue du *livre d'artiste* (l'anglais utilise la même expression) qui est publié à un seul exemplaire ou à tirage limité. Les livres conçus par des artistes se différencient de toute autre publication d'art en ce qu'ils ne sont pas tenus de respecter les conventions établies par les écoles littéraires, iconographiques et critiques. La caractéristique principale de l'ouvrage publié par un artiste réside dans l'objectif de son auteur : ne point traiter de l'art, mais plutôt exécuter une œuvre d'art²³. La Bibliothèque acquiert tous les livres conçus par des artistes canadiens en raison de leur valeur archivistique, heuristique et esthétique; elle opère un choix parmi les livres dont les auteurs sont des artistes étrangers en tenant compte de leur intérêt pour la recherche et de l'attention qu'ils portent au livre lui-même. La Bibliothèque prête une attention spéciale aux livres conçus par des artistes étrangers dont l'œuvre, sous une autre forme, est représentée dans la collection permanente du MBAC, ainsi qu'aux livres dont le format est innovateur. Quant à l'acquisition et à la conservation de *livres d'artistes* proprement dits, elles sont confiées aux divisions de l'Art contemporain et des Dessins, estampes et photographies. À noter que la Bibliothèque nationale du Canada voit à enrichir régulièrement et à conserver une collection spéciale de *livres d'artistes*.

VII.B.6. Bandes sonores, bandes vidéo et films La Bibliothèque conserve, à titre de référence et pour les besoins de la recherche, des exemplaires supplémentaires des vidéos d'artistes appartenant à la collection permanente du MBAC. Les Archives du Musée conservent les bandes audio et vidéo que le Musée a produites à l'occasion d'une exposition pour répondre soit à des besoins pédagogiques, soit aux exigences des relations publiques (voir ci-dessous : IX. Archives). Quant à acquérir d'autres bandes audio ou vidéo, la Bibliothèque demeure très

sélective; elle se fonde sur leur valeur archivistique et heuristique, mettant nettement l'accent sur les productions du Musée. Les documents audio et vidéo d'origine commerciale sont généralement exclus.

VII.B.7. Affiches Des affiches d'expositions et autres affiches de musées sont acquises auprès d'institutions canadiennes et étrangères selon les lignes directrices suivantes : les Archives conservent trois exemplaires (1) des affiches publiées par le MBAC à l'occasion d'expositions ou d'activités organisées par le Musée ou qui s'y sont déroulées, organisées par le Musée mais ayant eu lieu ailleurs, organisées ailleurs mais ayant eu lieu au MBAC; (2) des affiches reproduisant une œuvre du MBAC (voir ci-dessous : IX Archives). La Bibliothèque conserve des exemplaires supplémentaires dans les catégories suivantes : (3) les affiches conçues par des artistes pour annoncer des objets de consommation ou des services, ou pour transmettre un message politique ou idéologique; (4) les affiches conçues par des artistes pour annoncer des expositions; (5) les affiches conçues par des artistes, suite à une commande, pour des activités particulières (p. ex. les jeux olympiques, les expositions universelles, etc.); (6) les affiches créées comme partie intégrale d'une exposition, d'une performance, d'une installation ou d'une œuvre éphémère.

VIII. Centre de documentation

VIII.A. Dossiers documentaires

Ces dossiers rassemblent des documents, autres que des ouvrages, qui traitent des arts visuels d'une façon générale, sans porter exclusivement sur le Canada. On y retrouve : coupures et communiqués de presse; notices nécrologiques; articles de périodiques (notamment les articles de périodiques non répertoriés ou provenant de revues non spécialisés en beaux-arts); annonces d'expositions et invitations; documents éphémères; renseignements biographiques (notamment le formulaire que la Bibliothèque du MBAC destine aux artistes; ce formulaire est envoyé aux artistes pour être dûment rempli et remis à la Bibliothèque; il est souvent une source unique de renseignements).

La fonction d'une telle collection de dossiers documentaires est de rassembler des documents qui, étant donné

22. Voir Clive Phillpot, « Artists' Books and Book Art », dans Philip Pacey (dir.), *Art Library Manual*, New York, Bowker, 1977, p. 355-363.

23. Voir Tim Guest et Germano Celant, *Books by Artists*, Toronto, Art Métropole, 1981, p. 7.

leur format et leurs dimensions, ne peuvent être rangés avec les collections de monographies et de périodiques. Les dossiers couvrent les mêmes champs que les collections du MBAC.

Les dossiers se subdivisent en documents canadiens et documents non canadiens. Les catégories retenues et ce qu'elles contiennent sont les suivantes :

Artistes canadiens (CA) : sont considérés comme canadiens les artistes qui ont résidé au Canada au moins un an, ainsi que les citoyens canadiens qui ont vécu à l'étranger durant une longue période tout en conservant leur citoyenneté canadienne.

Musées canadiens (CM) : les musées publics ou privés qui consacrent leurs activités aux beaux-arts et aux arts décoratifs; les musées communautaires qui ont une portée locale; les institutions vouées à l'histoire des civilisations (anthropologie, archéologie, ethnologie, religion); les lieux historiques; les édifices; les parcs; les archives et les bibliothèques; les musées d'art dans les universités; les locaux qui n'ont aucune fonction muséale mais qui présentent de façon continue des expositions non commerciales; les musées et les centres d'exposition parrainés par le Canada à l'étranger (p. ex. la *Canada House Gallery* à Londres).

Organismes canadiens (CSO) : les sociétés savantes, les clubs, les groupes d'intérêt, les ministères gouvernementaux, les entreprises artistiques; les organismes voués aux beaux-arts, à l'architecture, à l'histoire, aux arts décoratifs et à la photographie.

Galleries d'art canadiennes (CAD) : les galeries commerciales, les maisons de vente aux enchères, les galeries coopératives et les galeries parallèles.

Écoles canadiennes (CSC) : les écoles d'art, les universités, les autres établissements de haut savoir qui s'intéressent à l'étude et à l'enseignement des arts, et les expositions présentant les œuvres des étudiants en art.

Critiques d'art, conservateurs, historiens de l'art et administrateurs canadiens (CLWT) : les professionnels du monde des arts qui ne sont pas des artistes.

Collectionneurs canadiens (CC) : les collectionneurs privés et les responsables des collections publiques.

Sujets canadiens (CSU) : les sujets controversés, les événements artistiques, les concours, les festivals, les symposiums, etc.

Expositions canadiennes (CEX) : les expositions collectives qui ne sont pas présentées dans des locaux réservés à cette fin, ni dans des musées.

Artistes non canadiens (NCA) : les artistes qui ne sont pas des Canadiens.

Institutions non canadiennes (NCI) : les musées privés ou publics, les sociétés savantes vouées aux beaux-arts ainsi qu'aux arts décoratifs et à l'architecture, les lieux historiques, les archives, les marchands d'art, les biennales.

Collectionneurs non canadiens (NCC) : il s'agit de collections privées ou publiques.

Critiques d'art, conservateurs, historiens de l'art et administrateurs non canadiens (NCLWT) : les professionnels du monde des arts qui ne sont pas des artistes.

Musée des beaux-arts du Canada (NGC) : renseignements généraux sur l'institution.

Musée des beaux-arts du Canada : bâtiment (NGC / BLDG) : documents se rapportant aux installations, avant et après la construction.

Musée des beaux-arts du Canada : expositions (NGC / EX) : les expositions présentées au MBAC.

Musée des beaux-arts du Canada : collections d'œuvres d'art (NGC / ART) : renseignements sur la collection permanente où l'on peut trouver des dossiers sur une œuvre en particulier (p. ex. *Voir de feu*).

Les documents d'origine canadienne font l'objet d'acquisitions exhaustives grâce à des échanges, à des listes de distribution, à un service de coupures de presse ainsi qu'aux documents transmis par les conservateurs et les administrateurs. Les documents étrangers ne sont pas collectionnés systématiquement.

VIII.B. Artistes au Canada

Le Centre de documentation tient à jour la banque de données dite des Artistes au Canada qui est un répertoire des dossiers sur les artistes considérés individuellement. Les bibliothèques et les musées du Canada ont fourni les renseignements bibliographiques et les listes de dossiers disponibles afin de créer un index. Celui-ci peut être consulté en direct sur le Réseau canadien d'information sur le patrimoine (RCIP / CHIN).

Pour la banque, le terme *artiste* a un sens très large et désigne les artisans, les peintres, les sculpteurs, les graveurs, etc. Un artiste est *au Canada* s'il est né dans ce pays ou si, étant né ailleurs, il a travaillé au Canada.

Toute inscription d'un artiste dans la banque de données correspond à un dossier, lequel peut contenir un seul document ou plusieurs centaines, p. ex. coupures de presse, annonces d'exposition, etc.

IX. Archives

IX.A. Dossiers du MBAC

Les Archives veillent à conserver les dossiers du MBAC. Elles regroupent : tout document concernant les expositions du Musée, les échanges épistolaires avec les artistes, les dossiers relatifs aux œuvres commémorant la guerre, les contrats de prêt et les documents relatifs à l'installation des œuvres en tournée, les dossiers du conseil d'administration.

Les dossiers sur les expositions rassemblent la correspondance entourant l'organisation d'une exposition, les documents de recherche, les affiches, les copies à conserver des catalogues d'exposition produits par le MBAC et les listes d'œuvres exposées, les objets naturels, les documents sonores et visuels.

La correspondance avec les artistes regroupe tous les documents échangés entre le personnel du Musée et des artistes comme A.Y. Jackson, Lawren Harris, Edwin Holgate, Emily Carr, Paraskeva Clark et Jack Humphrey.

Les dossiers des artistes de guerre contiennent la correspondance et les procès-verbaux des réunions portant sur le programme des œuvres commémoratives des deux grands conflits mondiaux, et la correspondance échangée avec les artistes eux-mêmes.

Les dossiers sur l'édifice du MBAC rassemblent la correspondance entourant les nombreux projets de construction d'un musée des beaux-arts lancés dès 1910, les plans soumis lors des concours par des cabinets d'architecte (p. ex. ARCOF Associates, Arthur Erickson, Parkin Architects & Planners), de même que des dessins, des maquettes, la correspondance et les photographies entourant le projet conçu par Moshe Safdie.

IX.B. Dossiers personnels et institutionnels

Les Archives du MBAC acquièrent et conservent des fonds de documents personnels et institutionnels qui concernent l'histoire, les collections, les expositions, les personnalités et les installations du Musée. Ces collections comprennent par exemple :

Fonds Lisette Model Née à Vienne, Lisette Model (1901-1983) s'installa à New York en 1937. Elle s'est taillée une réputation avec ses séries *Reflections*, *Running Legs*, *Lower East Side*, *Sammy's* et *Nick's*, qui ont été mises en vedette surtout par *Harper's Bazaar* et *U.S. Camera*. Model fut aussi très appréciée comme professeure de photographie. Le fonds rassemble des négatifs de l'artiste, des épreuves photographiques, de la correspondance (personnelle et professionnelle), des documents (officiels, personnels et professionnels), des notes de cours, des coupures et des feuilles détachables, des monographies, des catalogues et des annonces d'expositions, des bulletins publiés par des musées, des périodiques, les programmes d'étude (sur la Nouvelle École) et des œuvres sur papier.

Fonds de la galerie 49th Parallel / 49^e Parallèle Cette galerie a été créée à New York en 1981 par le gouvernement canadien sous la forme d'un projet du bureau des relations culturelles internationales du ministère canadien des Affaires étrangères. L'objectif était de promouvoir l'art et les artistes contemporains du Canada dans la métropole américaine. La galerie a mis fin à ses activités le 30 juin 1992. Le fonds comprend des dossiers d'exposition (1981-1992), la correspondance (1981-1991), les livres d'invités (1981-1992), des dossiers présentés par les artistes (1981-1992), un carnet sur les installations (1988-1990) ainsi que des diapositives et des photographies (1981-1992).

Documents Homer R. Watson Né à Doon, en Ontario, H.R. Watson (1855–1936) fut pour ainsi dire un peintre autodidacte de renommée internationale. On a collectionné ses œuvres alors qu'il était au sommet de sa carrière. En 1907, il fonda le *Canadian Art Club* avec Edmund Morris; de 1918 à 1921, il fut président de l'Académie royale des arts du Canada. La collection de documents se compose de lettres que Watson a reçues ou qu'il a lui-même écrites.

Fonds Kathleen Mary Fenwick Kathleen Fenwick (1901–1973) a été conservatrice des dessins et estampes du MBAC de 1928 à 1968. Le fonds comprend divers agendas personnels et professionnels (1925–1973), sa correspondance, des documents financiers, des œuvres d'art qu'elle a elle-même réalisées, des photographies et des documents reliés à son admission dans l'Ordre du Canada.

Documents Alexander Young Jackson A.Y. Jackson (1882–1974) est un membre fondateur du Groupe des Sept et un artiste de guerre. Les documents regroupent des lettres de Jackson à Prudence Heward, Sarah Robertson et Graham McInnes, de même que des lettres que Sarah Robertson lui avait adressées.

Fonds Liliás Torrance Newton L.T. Newton (1896–1980) était un portraitiste et un membre du groupe de Beaver Hall, de l'Académie royale des arts du Canada et du Groupe des Peintres canadiens. Le fonds est composé de photographies des portraits exécutés par Newton, de photographies personnelles, d'articles de journaux et de revues sur Newton, et de sa correspondance.

Fonds Paul Peel Né à London, en Ontario, Paul Peel (1860–1892) a étudié à la Pennsylvania Academy of Fine Arts de Philadelphie, aux Royal Academy Schools de Londres et à l'École des beaux-arts de Paris. Ses portraits d'enfants, de facture académique, sont réputés. Il est décédé à Paris en 1892. Le fonds comprend un cahier de croquis, de la correspondance, des photographies et des coupures de presse.

Fonds Douglas Duncan et Frances Barwick D. Duncan (1902–1968) était relieur, marchand d'art et collectionneur. À sa mort, sa sœur Frances Barwick a réparti sa vaste collection d'art parmi plus de quarante musées et institutions culturelles du Canada. Le fonds regroupe la corres-

pondance de la famille Duncan (1922–1963), des photographies de famille, le registre et le livre de comptabilité de la Picture Loan Society, de même que la correspondance et d'autres documents liée au décès de D. Duncan et à la répartition des pièces de sa collection.

X. Ressources visuelles

X.A. Diapothèque

La Bibliothèque acquiert beaucoup de diapositives puisqu'elles constituent un outil indispensable de recherche et de documentation. La sélection se fait avant tout selon les besoins des personnels de la conservation et de la recherche, notamment pour les programmes d'exposition, d'acquisition et de conférences. La diapothèque est aussi au service des guides-interprètes du Musée, du CCAV et des groupes d'étude comme celui des Amis du MBAC, dont les activités portent sur la collection permanente du Musée. La diapothèque s'intéresse d'abord à l'art ancien et contemporain au Canada, en Amérique du Nord et en Europe occidentale, tout en accordant une attention spéciale aux collections et aux expositions du Musée. Les œuvres de la collection permanente par des artistes canadiens et étrangers y figurent en bonne place. Les œuvres comparatives ou contextuelles, qui sont dans d'autres collections publiques et dans des collections privées, sont également bien représentées. La Bibliothèque conserve aussi des diapositives sur les installations anciennes et actuelles de la collection permanente, ainsi que des expositions du Musée. On y retrouve également des diapositives sur les édifices du Musée, d'hier et d'aujourd'hui; une attention spéciale a été accordée à l'édifice actuel tout au long des étapes du concours et de la construction du projet retenu. Par contre, la diapothèque passe plus rapidement sur la muséologie canadienne et sur des domaines comme celui de l'architecture au Canada. On conserve une collection d'anciennes plaques de lanterne magique.

Certaines diapositives sont prêtées à l'extérieur du MBAC. Les autres ne sont accessibles qu'aux personnels du Musée et aux chercheurs associés.

X.B. Photothèque

La Bibliothèque s'engage à développer sa photothèque de façon soutenue en se fondant sur les besoins des conservateurs et des chercheurs. Les photographies d'archives portent surtout sur l'art canadien et l'art de l'Europe occidentale, mettant l'accent toutefois sur les œuvres qui appartiennent à la collection permanente du Musée.

La photothèque se subdivise en deux sections, canadienne et étrangère. Les nouvelles acquisitions de photographies d'archives concernent surtout, mais non exclusivement, la section canadienne. La photothèque couvre les œuvres d'art de la collection permanente, les œuvres comparatives d'artistes canadiens dans d'autres collections publiques ou dans des collections privées, et les œuvres d'art canadiennes vendues aux enchères. Parmi les photographies documentaires, on trouve des portraits d'artistes et de collectionneurs canadiens ainsi que des photographies illustrant divers domaines de la vie artistique au Canada. D'autres champs d'intérêt sont retenus, notamment : la muséologie canadienne (p. ex. édifices muséaux et installations d'expositions temporaires, ou de collections permanentes au Canada) ainsi que l'architecture et les arts décoratifs (p. ex. des collections renommées telles que les Archives Lavallée et le Dossier Morisset, qui documentent les arts traditionnels du Québec).

Le MBAC, son histoire, les édifices qui l'ont accueilli, ses programmes et ses événements spéciaux font aussi l'objet d'une compilation importante. On y retrouve une abondante documentation photographique sur la collection permanente et sur l'installation des expositions temporaires.

La section étrangère de la photothèque propose des œuvres d'artistes représentés dans la collection permanente du MBAC, des œuvres comparatives tirées de différentes collections publiques et privées, ainsi que des œuvres architecturales. La photothèque comporte aussi un volet muséologique en portant une attention particulière aux photographies d'installation des expositions d'art canadien tenues à l'étranger.

La Bibliothèque acquiert des collections originales de photographies d'archives, par exemple la *Fotografie della società anonima D. Anderson, The Illustrated Bartsch*, le

D.I.A.L. : Decimal Index of the Art of the Low Countries et le *Gernsheim Corpus Photographicum*. À noter que le MBAC détient l'unique *Corpus Photographicum* disponible au Canada.

X.C. Microformes d'images

Pour accroître ses ressources visuelles, la Bibliothèque acquiert toutes les microformes qui présentent de la documentation dont les conservateurs ont besoin pour leurs travaux. Dans son abondante collection de microformes d'images, on retrouve *The Early Alinari Photographic Archive of Art and Architecture in Italy; Architecture and Monuments in France; Architecture and Early Photography in France; The Conway Library; The Witt Library; Marburger Index : Bilddokumentation zur Kunst in Deutschland*.

XI. Remarques

XI.A. Exemplaires supplémentaires

La Bibliothèque acquiert généralement trois exemplaires des publications qui ont un rapport avec le MBAC, deux exemplaires des ouvrages sur l'art canadien et un exemplaire des publications internationales pertinentes. Dans certains cas, des exemplaires supplémentaires sont acquis. Les documents du gouvernement canadien sont habituellement acquis dans les deux langues officielles.

XI.B. Éditions et formats

Au moment de l'acquisition, le type d'édition est choisi en fonction des programmes du MBAC et de la mise en valeur des collections de la Bibliothèque. La préférence est accordée aux éditions reliées; les éditions brochées sont acquises pour des raisons particulières ou lorsque la version reliée n'existe pas. Les réimpressions et fac-similés sont acquis occasionnellement lorsque l'édition originale n'est plus disponible, que de nouveaux textes ont été ajoutés (une introduction, p. ex.), qu'un usage répété exige des exemplaires additionnels, etc. La pratique habituelle à la Bibliothèque est de conserver les jaquettes qui sont une partie intégrante du livre comme objet de collection.

XI.C. Remplacements

Les remplacements sont courants dans la gestion des collections. Les lecteurs sont priés d'avertir la Bibliothèque lorsqu'ils constatent que des livres sont disparus, endommagés ou fragiles.

XI.D. Conservation

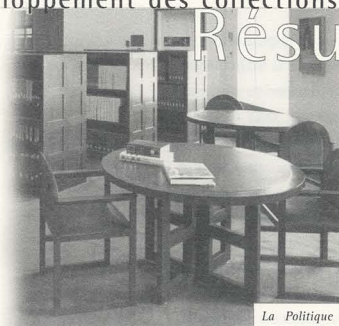
La conservation des documents est la responsabilité de l'ensemble du personnel du Musée et de la Bibliothèque, ainsi que de tous les lecteurs. Les documents sont non seulement des instruments de recherche mais aussi des objets de collection. La Bibliothèque préserve ses collections de la même manière que le Musée maintient les plus hautes exigences de conservation et de traitement pour les œuvres d'art. La Bibliothèque tient également à informer ses lecteurs des règles de base de la conservation : bon usage, manipulation respectueuse, photocopies soigneusement faites, reliure de protection, contrôle atmosphérique de la salle de lecture et de la réserve, addition méticuleuse d'étiquettes et de marques au cours du traitement, emploi de matériel techniquement adéquat pour l'archivage comme des chemises sans acide et des colles spéciales, restauration des documents fragiles.

XI.E. Aliénation

L'aliénation, moyen par lequel les bibliothèques retirent des documents de leurs collections, est peu pratiquée. Cette pratique demeure peu courante à la Bibliothèque du MBAC et n'a lieu qu'après l'examen judicieux de chaque ouvrage. Le document de recherche est normalement retenu pour des raisons d'ordre historique, nonobstant son intérêt actuel. La censure n'est jamais une raison pour éliminer des documents. Bien que la collection de référence soit constamment renouvelée, les documents désuets sur les arts visuels sont retenus.

Politique de développement des collections

Résumé



La Politique élaborée est prometteuse puisqu'elle exprime un engagement, celui d'édifier des collections de haut niveau.

Annexe I

Résumé de la Politique de développement des collections

Le présent profil de la *Politique de développement des collections* s'inspire des règles de classification de la Library of Congress telles que codifiées par le Research Libraries Group Conspectus aux États-Unis et par le Canadian National Collection Inventory Project ²⁴.

Le profil identifie les sujets qui ont le plus d'intérêt pour la Bibliothèque du MBAC. Il n'est pas question de reprendre ici l'ensemble des vedettes; les études de vérification détaillées n'ont pas été menées. Des groupes de classification ont été circonscrits et, dans certains cas, combinés afin de décrire de manière générale les collections de la Bibliothèque du Musée. Les vedettes, aires géographiques et périodes historiques omises concernent des sujets peu représentés dans les collections.

On a pris en considération l'usage de la Bibliothèque de rassembler tous les ouvrages sur un artiste, quelle que soit la technique, sous le même numéro de classification : NO.

Les cotes des acquisitions qui figurent dans les deux colonnes intitulées AAC (accroissement actuel des collections) et ASC (accroissement souhaitable des collections) se fondent sur les normes décrites à la section VI.A. de la *Politique de développement* :

0. Hors sujet
1. Minimal
2. Information de base
3. Universitaire
4. Recherche
5. Exhaustif

24. Le Canadian National Shelflist Count, composante du National Collection Inventory Project, a été lancé en 1990-1991 par une vingtaine de bibliothèques universitaires membres de la Canadian Association of Research Libraries et par la BNC et sous la direction de celle-ci. Le but de ce projet était de fournir « des données de comparaison sur l'importance et le rythme de développement des bibliothèques spécialisées de recherche au Canada ». Les résultats préliminaires, accompagnés d'une introduction, ont paru en mai 1991 : *Canadian National Shelflist Count*, Ottawa, Bibliothèque nationale du Canada, 1991.

	AAS	ASC		AAS	ASC
MUSÉOLOGIE (AM)	3	4	Histoire de l'art		
PHILOSOPHIE, PSYCHOLOGIE, RELIGION, ESTHÉTIQUE (B-BX)	2	3	(aire géographique) (N 6501-7414)	3	4
HISTOIRE DES CIVILISATIONS (C)	2	2	États-Unis (N 6505-6538)	4	4
HISTOIRE : GÉNÉRALE ET DE L'ANCIEN MONDE (D-DX)	2	2	Canada (N 6540-6549)	5	5
HISTOIRE : AMÉRIQUE (E-F)	2	2	Amérique du Sud (N 6620-6739)	2	3
BEAUX-ARTS EN GÉNÉRAL (N)	3	4	Grande-Bretagne (N 6761-6797)	4	4
Généralités : Encyclopédies, Dictionnaires, Périodiques, etc. (N 1-58)	4	4	Autriche, Hongrie, Tchécoslovaquie (N 6801, 6805-6823, 6828-6934.5)	2	3
Théorie, Philosophie, Esthétique (N 61-72, 75)	2	3	France (N 6841-6853.5)	4	4
Étude et enseignement (N81-390)	2	3	Allemagne (N 6861-6888.3)	3	4
Muséologie et administration des arts visuels (N 400-500)	3	4	Italie (N 6911-6923.5)	4	4
Musées (N 400-3990)	3	4	Pays-Bas (N 6931-6973.3)	3	4
États-Unis (N 510-880)	4	4	Russie (N 6981-6999)	2	3
Canada (N 910)	5	5	Scandinavie (N 7001-7093.3)	2	4
Europe (N 1010-3690)	4	4	Espagne et Portugal (N 7101-7133.3)	2	3
Asie (N 3700-3750)	2	3	Suisse (N 7141-7153.3)	2	3
Afrique (N 3800-3885)	1	3	États balkaniques (N 7175-7253.3)	2	3
Australie, Nouvelle-Zélande, Îles du Pacifique (N 3910-3990)	2	3	Asie (N 7260-7300, 7311-7332)	2	3
Collections particulières et collectionneurs (N 5200-5299)	4	4	Inde (N 7301-7304)	2	3
Histoire de l'art			Chine et Taïwan (N 7340-7349.8)	2	3
(ordre chronologique) (N 5300-6494)	3	4	Japon et Corée (N 7350-7365)	2	3
Préhistorique, Primitif (N 5310-5310.5, 5311, 5313)	2	3	Afrique (N 7380-7399)	2	3
Antiquité (N 5329-5896)	2	3	Australie, Nouvelle-Zélande, Îles du Pacifique (N 7399.7-7414)	2	3
Médiéval (N 5950-6246)	2	3	Analyses d'images, Études comparées (N 7420-7429)	3	3
Byzantin (N 6250)	2	3	Technique, Composition, etc. (N 7430-7433)	2	3
Islamique (N 6260-6271)	2	3	Œuvres complètes, Œuvres écrites par des artistes (N 7442-7454)	3	4
Roman (N 6280)	2	3	Critique d'art, Historiographie (N 7475-7485)	3	4
Gothique (N 6310-6320)	2	3	Iconographie, Iconologie, Sujets spécialisés (N 7560-8266)	4	4
Renaissance (N 6370-6375)	3	4	Art comme profession, Artistes (N 8350-8356)	3	3
XVII ^e et XVIII ^e siècles (N 6407, 6410-6425)	3	4	Ateliers, Matériaux (N 8510-8553)	3	3
XIX ^e siècle (N 6447, 6450-6460, 6465)	3	4	Examen et restauration d'œuvres d'art (N 8555-8585)	4	4
XX ^e siècle (N 6485-6494)	3	4	Économie de l'art, Encans, Marchands, etc. (N 8600-8675)	4	4
			Art et État, Art public (N 8700-9165)	4	4

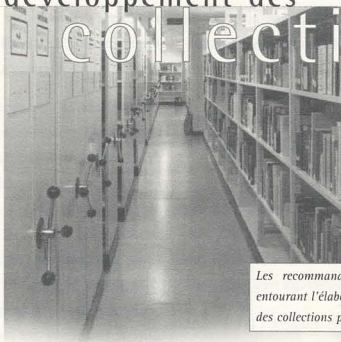
	AAS	ASC		AAS	ASC
ARCHITECTURE (NA)	2	2	XIX ^e et XX ^e siècles (NB 197.3-197.5, 198-198.5)	3	4
N.B. : Les architectes sont classés sous NO					
Généralités : Encyclopédies, Dictionnaires, Périodiques, Sociétés, etc. (NA 1-60)	2	2	Histoire (aire géographique) (NB 201-1114)	3	4
Conservation et restauration (NA 105-112)	2	3	États-Unis (NB 205-238)	2	4
Histoire de l'architecture (ordre chronologique) (NA 190-682)	2	2	Canada (NB 240-249)	5	5
Antiquité (NA 210-340)	2	2	Europe (NB 450-955)	3	4
Moyen Âge (NA 350-497)	2	2	Asie, Inde, Chine, Japon (NB 960-1070.3)	2	3
Renaissance, XVII ^e et XVIII ^e siècles (NA 510-512, 590-610, 627-640)	2	2	Afrique (NB 1080-1099)	2	3
XIX ^e et XX ^e siècles (NA 642, 645-670, 680-682)	2	2	Australie, Nouvelle-Zélande, Îles du Pacifique (NB 1100-1114)	2	3
Histoire de l'architecture (aire géographique) (NA 702-1613)	2	2	Théorie, Esthétique, Traités (NB 1135-1150)	3	4
États-Unis (NA 705-738)	2	2	Technique et matériaux (NB 1170-1195)	2	3
Canada (NA 740-749)	4	5	Restauration de la sculpture (NB 1199-1200)	2	4
Europe (NA 950-1455)	2	2	Matériaux spéciaux (NB 1203-1270)	3	3
Asie, Inde, Chine, Japon (NA 1460-1559.6)	1	1	Formes spéciales, Sujets, Genres (portraits sculptés, monuments funéraires, etc.) (NB 1293-1952)	3	3
Ouvrages généraux : Théorie, Traités, Ordres (NA 2500-2599.9, 2810-2817)	1	2	DESSIN, DESIGN, ILLUSTRATION (NC)	4	4
Design et dessin d'architecture (NA 2695-2790)	1	2	N.B. : Les artistes sont classés sous NO		
Architecture : système décoratif (NA 2835-4050)	2	2	Généralités : Périodiques, Expositions, Musées, Collections, Catalogues raisonnés, Catalogues de vente (NC 1-45)	4	4
Monuments spécialisés (NA 4100-8480)	2	2	Histoire du dessin (ordre chronologique) (NC 50-95.5)	3	4
Urbanisme (NA 9000-9428)	1	2	Histoire du dessin (Aire géographique) (NC 101-376)	3	4
Architecture de jardins, Histoire des jardins (Classification SB)	1	2	États-Unis (NC 105-139.3)	4	4
SCULPTURE (NB)	3	4	Canada (NC 141-143)	5	5
N.B. : Les artistes sont classés sous NO			Europe (NC 225-312)	4	4
Généralités : Encyclopédies, Dictionnaires, Périodiques, Sociétés, Musées, Collections, etc. (NB 1-50)	3	4	Asie, Inde, Chine, Japon (NC 315-353.6)	2	3
Histoire (ordre chronologique) (NB 60-198.5)	3	4	Australie, Nouvelle-Zélande, Îles du Pacifique (NC 369-376)	2	3
Antiquité (NB 69-169)	2	3	Étude et Enseignement (NC 390-670)	3	3
Moyen Âge (NB 170-180)	3	3	Ouvrages généraux, Théorie, Traités (NC 703-725)	3	4
Renaissance, XVII ^e et XVIII ^e siècles (NB 190, 193)	2	3	Technique et matériaux (NC 730-915)	3	4
			Conservation et restauration des dessins (NC 930)	3	4

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES

	AAS	ASC		AAS	ASC
Illustration (NC 950-995.8)	3	4	Ouvrages généraux : Théorie, traités, etc (ND 1130-1158)	3	4
Art commercial, Art publicitaire (NC 997-1003)	2	2	Sujets spéciaux (portraits, paysages, etc.) (ND 1288-1460)	4	4
Caricature, humour et satire par l'image (NC 1300-1766)	3	3	Technique et styles (ND 1470-1495)	2	3
Affiches (NC 1800-1855)	4	4	Matériaux et méthodes (ND 1500-1625)	3	3
PEINTURE (ND)	3	4	Conservation et restauration (ND 1630-1662)	4	4
N.B. : Les artistes sont classés sous NO			Aquarelle (ND 1700-2495)	3	4
Généralités : Encyclopédies, Dictionnaires, Œuvres complètes, Catalogues raisonnés, etc. (ND 25-47)	4	4	Peinture murale (ND 2550-2888)	3	4
Histoire (ordre chronologique) (ND 49-196)	3	4	Enluminure (ND 2890-3416)	3	4
Antiquité (ND 60-130)	2	3	ESTAMPES (NE)	3	4
Moyen Âge (ND 137-146)	3	3	N.B. : Les artistes sont classés sous NO		
Renaissance (ND 170-172)	4	4	Généralités : Encyclopédies, Dictionnaires, Expositions, Périodiques, Sociétés, etc. (NE 1-330)	4	4
XVII ^e et XVIII ^e siècles (ND 177, 180-182, 186-188)	4	4	Conservation et restauration (NE 380)	3	4
XIX ^e siècle (ND 189, 190-192)	4	4	Histoire (ordre chronologique) (NE 400-492)	3	4
XX ^e siècle (ND 195-196)	4	4	Ouvrages généraux (NE 400-402)	3	4
Histoire (aire géographique) (ND 201-1114)	3	4	Moyen Âge, Renaissance (NE 430-468)	4	4
États-Unis (ND 205-238)	4	4	XVII ^e , XVIII ^e et XIX ^e siècles (NE 470-487)	4	4
Canada (ND 240-249.5)	5	5	XX ^e siècle (NE 490-492)	4	4
Mexique, Amérique centrale et Amérique du Sud (ND 250-439)	2	3	Histoire (aire géographique) (NE 501-794)	3	4
Grande-Bretagne (ND 461-497)	4	4	États-Unis (NE 505-539.3)	4	4
Autriche, Hongrie, Tchécoslovaquie (ND 501-534.5)	3	3	Canada (NE 541-543)	5	5
France (ND 541-553.3)	4	4	Grande-Bretagne (NE 628-642)	3	4
Allemagne (ND 561-589.3)	3	4	Autriche (NE 643-646)	3	3
Italie (ND 611-623.3)	4	4	France (NE 647-650)	4	4
Pays-Bas, Hollande, Belgique (ND 631-673.3)	3	4	Allemagne (NE 651-654)	3	3
Russie (ND 681-688, 696-699)	2	3	Italie (NE 659-662)	4	4
Scandinavie (ND 701-793.3)	3	4	Pays-Bas, Hollande, Belgique (NE 663-674)	3	3
Espagne, Portugal (ND 801-833.3)	2	3	Russie (NE 675-678)	3	3
États balkaniques (ND 875-953.3)	2	3	Scandinavie (NE 679-698)	3	3
Inde (ND 1001-1010.3)	2	3	Japon (NE 771-773)	3	3
Chine (ND 1040-1049.6)	2	3	Ouvrages généraux : Théorie, Traités (NE 830-892)	4	4
Japon et Corée (ND 1050-1070.3)	2	3	Sujets spéciaux (NE 951-962)	3	3
Australie, Nouvelle-Zélande, Îles du Pacifique (ND 1100-1114)	2	3	Gravure sur bois (NE 1000-1352)	3	3

	AAS	ASC		AAS	ASC
Gravure sur métal (cuivre, acier, etc.) (NE 1400-1879)	3	3	Travail du bois (NK 9600-9955)	2	2
Gravure à l'eau-forte, Aquatinte (NE 1940-2232)	3	3	ARTS EN GÉNÉRAL (NX)	3	3
Lithographie (NE 2250-2570)	3	3	Généralités (NX 1-260)	3	3
ARTS DÉCORATIFS, ARTS APPLIQUÉS (NK)	2	2	Étude et enseignement (NX 280-410)	2	3
Généralités : Encyclopédies, Dictionnaires Périodiques, etc. (NK 1-30)	2	3	Histoire de l'art (NX 440-600)	3	3
Musées, Expositions, Collections (NK 446-570)	3	3	Mécénat (NX 700-750)	3	3
Histoire (ordre chronologique) (NK 600-789.5)	2	2	CINÉMA, ART VIDÉO (PN) (Voir aussi N 6494)	2	4
Histoire (aire géographique) (NK 801-1094)	2	2	PHYSIQUE (QC) (reliée à la restauration et la conservation)	3	3
États-Unis (NK 805-839.3)	2	3	CHIMIE (QD) (reliée à la restauration et la conservation)	3	3
Canada (NK 841-843)	5	5	TECHNOLOGIE (T) (reliée à la restauration et la conservation)	3	3
Europe (NK 925-1037)	2	3	INGÉNIERIE (TA) (reliée à la restauration et la conservation)	3	3
Asie (NK 1037-1079)	2	2	CONSTRUCTION DE BÂTIMENTS (TH) (reliée à la restauration et la conservation)	3	3
Ouvrages généraux : Théorie, etc. (NK 1100-1133.2)	3	3	TECHNOLOGIE CHIMIQUE (TP) (reliée à la restauration et la conservation)	3	3
Conservation et restauration (NK 1127.5)	2	4	PHOTOGRAPHIE (TR)	4	4
<i>Arts and Crafts Movement</i> (NK 1135-1149.5)	3	3	Généralités : Encyclopédies, Dictionnaires Périodiques, Expositions, etc. (TR 1-12)	4	4
Décoration et ornement, Design (NK 1160-1678)	2	2	Histoire (TR 15-146)	4	4
Décoration intérieure (généralités) (NK 1700-2195)	2	2	Sujets spéciaux (TR 147-179)	3	4
Meubles (NK 2200-2750)	3	3	Développement photographique (TR 287-500)	3	4
Tapis (NK 2775-2896)	2	2	Conservation et restauration des photographies (TR 465)	3	4
Tapiserie (NK 2975-3096)	3	3	Photographie d'art (TR 640-685)	3	4
Papier peint (NK 3375-3505)	2	2	Autre photographie appliquée (TR 690-835)	3	4
Céramique (NK 3700-4695)	3	3	Procédés photomécaniques (TR 925-1045)	3	4
Costume (NK 4700-4890)	3	3	PRODUITS OUVRÉS (TS) (reliés à la restauration et la conservation)	3	3
Émail (NK 4997-5024)	2	2	BIBLIOGRAPHIE (Z)	3	4
Verre (NK 5100-5440)	2	2			
Glyptique (NK 5500-6060)	2	2			
Ivoire et sculpture sur ivoire (NK 5800-5998)	2	2			
Travail des métaux (NK 6400-8459)	4	4			
Arts textiles (NK 8800-9505.5)	2	2			

Politique de développement des collections



Les recommandations qui suivent sont le fruit des travaux entourant l'élaboration d'une nouvelle Politique de développement des collections pour la Bibliothèque et les Archives du MBAC.

Annexe II

Recommandations

Introduction

Les recommandations qui suivent sont le fruit des travaux entourant l'élaboration d'une nouvelle *Politique de développement des collections* pour la Bibliothèque et les Archives du MBAC. Elles sont le fruit d'une réflexion qui a eu lieu de 1991 à 1994. La démarche comprenait plusieurs étapes :

- examen des documents de la Bibliothèque et des Archives avant d'entreprendre l'élaboration d'une politique de développement des collections;
- consultation d'autres établissements au Canada, aux États-Unis et en Grande-Bretagne pour connaître leurs politiques;
- collection et examen de politiques de développement existantes;
- enquête auprès du personnel de la Bibliothèque et des conservateurs, du directeur et des boursiers du CCAV;
- visite d'autres établissements pour déterminer la nature et l'étendue des ressources extra-muros;
- évaluation de la qualité des collections selon les sujets et les formats, suivie d'une appréciation supplémentaire des collections;
- évaluation de l'importance des collections de la Bibliothèque selon les normes du Research Libraries Group Conspectus et du National Collection Inventory Project;

- rédaction d'une nouvelle politique de développement des collections pour la Bibliothèque du MBAC;
- formulation de recommandations fondées sur la nouvelle politique;
- révision de la nouvelle politique en collaboration avec le personnel de la Bibliothèque et les conservateurs; invitation lancée aux collègues des bibliothèques d'art du Canada à commenter le projet.

Recommandations pour le développement des collections

1. ACCROÎTRE LES COLLECTIONS DANS LES DOMAINES AXÉS SUR LA RECHERCHE FONDAMENTALE LORSQUE LES COLLECTIONS DE 3^e NIVEAU – UNIVERSITAIRE –, ET DANS CERTAINS CAS DE 2^e NIVEAU – INFORMATION DE BASE –, NE RENCONTRENT PAS LES EXIGENCES DES CONSERVATEURS ET DES PROGRAMMES DU MUSÉE.

A. Certains aspects de l'art contemporain, de la photographie, du cinéma et de la vidéographie nécessitent une documentation courante d'une plus grande ampleur.

Il est essentiel d'accroître le nombre de documents dans certains secteurs de la photographie, dans des domaines qui émergent comme les nouvelles technologies et les techniques alternatives, enfin dans les domaines qui évoluent constamment comme la sculpture contemporaine. Ces documents doivent provenir de l'Amérique du Nord et de l'étranger et comprendre des catalogues et des

publications hors catégories, disponibles auprès de marchands qui ne font pas partie du programme d'acquisition. Les collections devront être élargies pour inclure non seulement les principaux répertoires de cinématographie et de vidéographie, mais aussi des documents peu communs comme les catalogues des festivals de cinéma et ceux des distributeurs de films.

B. Des sujets qui avaient été exclus jusqu'à présent, comme la théorie et la critique d'art, la philosophie de l'art, l'esthétique, les disciplines reliées à l'histoire de l'art ainsi que l'enseignement de l'art, s'avèrent désormais très pertinents.

Les collections dans ces domaines exigent l'acquisition rétrospective d'ouvrages de base ainsi que l'accroissement des acquisitions courantes. Les œuvres fondamentales des théoriciens et des critiques d'art sont essentielles dans une bibliothèque de recherche. Aux collections courantes doivent alors s'ajouter les documents de nature multiculturelle et interdisciplinaire, ainsi que les principaux travaux dans les nouveaux secteurs comme le postmodernisme et le féminisme.

Les collections principales sur l'enseignement de l'art devraient inclure non seulement des périodiques et des monographies à jour mais aussi des documents spécialisés, des rapports techniques, des actes de conférences et des documents audiovisuels tels que des conférences ou des entrevues d'artistes. L'intégration aux collections principales des documents non catalogués sur l'enseignement de l'art, qui sont actuellement dans les dossiers documentaires, permettrait leur identification plus rapide. Il serait très utile pour le personnel de la division de l'Éducation d'avoir accès aux bibliographies professionnelles et interdisciplinaires ayant trait aux humanités et aux sciences sociales. Il faudrait d'ailleurs, en collaboration avec la division de l'Éducation, redéfinir cette collection et établir des directives claires pour les prochaines acquisitions de la Bibliothèque.

2. ACCROÎTRE DE FAÇON CONTINUE LES COLLECTIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE QUI CONSTITUENT LES OUTILS DE BASE DES CONSERVATEURS POUR EFFECTUER LEURS TRAVAUX DE RECHERCHE.

A. Maintenir les collections canadiennes de 5^e niveau - Exhaustif - comme instruments de recherche d'envergure

nationale demande une attention et une vigilance constantes dans l'acquisition et la conservation des documents courants, épuisés, anciens et éphémères.

Ces collections couvrent un vaste horizon et englobent comme sujets tous les aspects des arts visuels et des arts décoratifs au Canada. Puisqu'elle est la bibliothèque d'art de portée nationale, mais aussi la bibliothèque spécialisée en art canadien la plus importante au monde, la Bibliothèque du MBAC doit accroître de manière continue et conserver soigneusement des collections aussi complètes que possible. Cela exige qu'elle acquière non seulement des documents canadiens mais aussi étrangers afin de permettre des recherches comparatives.

En prévision de l'avenir, il faut accroître les collections de canadiens par l'acquisition plus systématique de documents courants mais difficiles à obtenir, y compris les documents éphémères, provenant par exemple de galeries dirigées par des artistes ou de centres d'art parallèles à travers le Canada. Pour enrichir la Bibliothèque, il est recommandé : de faire le catalogage des documents déposés dans les dossiers documentaires; d'acquérir, à long terme, des catalogues d'expositions canadiennes de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle et des catalogues de ventes et de périodiques sur les beaux-arts; d'acquérir aussi une sélection de périodiques généraux d'origine canadienne datant du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle; de remplacer, autant qu'il est possible, les photocopies par des documents originaux.

Il est recommandé que la Bibliothèque ajoute à sa collection d'art inuit ainsi qu'à sa collection d'art amérindien contemporain des documents de base tels que les rapports sur la cinquième expédition de Thulé. Il faut aussi accroître le nombre des travaux complémentaires.

Les collections de la photothèque et de la diapotheque sont une aide précieuse pour la recherche malgré certaines limites quant à leur étendue et leur valeur. Le développement de ces collections devra se poursuivre au même rythme que les autres secteurs canadiens et inclure des documents non canadiens.

Il faudra également porter une plus grande attention aux thèses et dissertations d'origine canadienne : elles sont des instruments de travail très utiles. Il est aussi recommandé

que les collections de référence traitent de nouveaux sujets, comme la géographie canadienne et l'histoire naturelle.

B. Pour les sujets en rapport avec l'Europe occidentale et l'Amérique du Nord, il faut maintenir le 4^e niveau – Recherche – grâce à l'acquisition non seulement de documents de base en français et en anglais, mais aussi d'ouvrages appropriés en langues étrangères.

Pour remplir les objectifs du 4^e niveau dans les domaines parallèles à ses principaux champs d'intérêt hors du Canada, le Musée devra poursuivre une politique d'acquisition à deux volets, axée sur les documents courants et rétrospectifs. Un plan systématique à long terme pourrait assurer la richesse et l'équilibre des collections axées sur la recherche actuelle et future. Le système automatisé d'acquisition et notamment sa capacité de gérer les desiderata, servent de compléments au plan de développement des collections.

L'acquisition de documents anciens doit s'appuyer sur l'examen attentif des collections, de leur faiblesse et de leur force. Un tel travail a été commencé au moment de la préparation de la nouvelle *Politique de développement des collections*. Il est vivement recommandé que la Bibliothèque poursuive cette tâche et entreprenne l'étude minutieuse à long terme des collections selon le scénario suivant :

- mettre en regard les collections de monographies et de périodiques et les ouvrages de base recommandés par le Research Libraries Group (RLG);
- dans les domaines spéciaux, compiler une bibliographie au moyen d'instruments existants et selon le modèle utilisé par le RLG pour sa section Renaissance et Baroque;
- mettre en marche un projet d'évaluation continue des collections, s'assurant ainsi que, à long terme, chaque domaine majeur soit examiné;
- maintenir des rapports avec les bibliothèques spécialisées au Canada et à l'étranger qui évaluent leurs collections de façon continue, partagent les résultats de leur travail et entreprennent divers projets en collaboration.

Quelques projets particuliers et pressants pourraient être entrepris en premier lieu :

- examiner les principaux périodiques, les bulletins émanant de musées et les catalogues de ventes et

acquérir les numéros manquants;

- examiner les collections non cataloguées de périodiques et de documents de format spécial dans les dossiers documentaires de la Bibliothèque, puis les intégrer dans les collections à l'endroit approprié;
- évaluer et modifier si nécessaire les collections de périodiques de la Bibliothèque selon les normes du RLG;
- examiner les principaux instruments de recherche du 4^e niveau, notamment les documents anciens, les documents sur les artistes peu connus et les microformes; maintenir une liste d'ouvrages qu'il faudra acquérir dès qu'ils deviendront disponibles;
- examiner les collections pour y retracer les catalogues des collections permanentes de portée régionale (Grande-Bretagne, France, Italie et États-Unis), ainsi que les répertoires d'images et de photographies; maintenir une liste d'ouvrages qu'il faudra acquérir dès qu'ils deviendront disponibles.

En plus de l'acquisition du matériel ancien, le développement et le maintien des collections du 4^e niveau exigent le choix judicieux de documents courants. Pour se doter de collections exceptionnelles, il faut : coordonner les collections courantes dans tous les sujets; affiner la prise de décision au moment des commandes; s'assurer que la documentation européenne pertinente est acquise. Dans ce but, il est recommandé que la Bibliothèque : examine soigneusement la démarche à suivre pour la sélection et l'acquisition des documents; établisse une liste de priorités; organise les commandes en fonction de vendeurs fiables; assure un contrôle serré des périodiques; utilise à bon escient le système d'achat automatisé; établisse des liens étroits avec les conservateurs.

3. DÉFINIR LE 3^e NIVEAU – UNIVERSITAIRE –, COMME BASE POUR L'ENSEMBLE DES COLLECTIONS D'HISTOIRE DE L'ART; ORGANISER LES ACQUISITIONS EN CONSÉQUENCE.

Étant donné que le mandat de recherche de la Bibliothèque dépasse les limites du MBAC, il serait souhaitable que les collections d'histoire de l'art soient du 3^e niveau – Universitaire.

On peut atteindre un tel objectif à long terme en modifiant le programme d'acquisitions actuel dans les domaines géographiques et historiques, acquisitions qui

sont qualifiées de faibles. Il existe des lacunes générales dans des domaines qui ne concernent pas les collections du Musée : sur le plan historique, par exemple l'art d'avant la Renaissance; sur le plan géographique, l'Europe occidentale (hormis l'Angleterre, la France et l'Italie); l'Europe orientale; le Mexique, l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud, l'Afrique, l'Asie et l'Australasie. Il ne s'agit pas d'acquérir systématiquement dans ces secteurs tous les documents épuisés, mais plutôt d'assurer l'équilibre des collections pour de futurs travaux de recherche. Il est nécessaire d'ajouter les ouvrages marquants au fur et à mesure qu'ils sont publiés.

4. ENRICHIR L'ENSEMBLE DES RESSOURCES VISUELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE DU MBAC POUR MIEUX ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE RECHERCHE DU MUSÉE.

- S'assurer que les ressources visuelles (diapositives et photographies d'archives) disponibles à la Bibliothèque offrent un aperçu complet de toutes les œuvres appartenant à la collection permanente qui ont été photographiées. Le développement des collections devra faire l'objet d'un réexamen. Au moment de faire des acquisitions, la Bibliothèque pourra consulter les diapositives et les photographies que détiennent les autres divisions du MBAC.
- Enrichir la photothèque en mettant l'accent sur les documents d'origine canadienne. En attendant que la technologie de l'optique s'améliore et devienne davantage accessible, les photographies en noir et blanc demeurent les principaux documents de base. Il faut obtenir des images sur les œuvres de la collection permanente de même que des documents comparatifs appartenant à des collections de l'extérieur, qu'elles soient publiques ou privées, et des photographies documentaires sur les artistes et les événements qui ont illustré l'histoire de l'art au Canada.
- Passer en revue l'ensemble des collections de la photothèque; inventorier les photographies exceptionnelles et irremplaçables; voir à leur préservation; rejeter tous les documents qui sont inappropriés.
- S'assurer que la Bibliothèque reçoit un exemplaire de toute diapositive ou photographie produite ou commandée par le Musée.
- Collectionner systématiquement les documents photographiques sur les activités et les expositions organisées par le Musée.
- Développer la collection de diapositives en se fondant sur les évaluations et les suggestions des conservateurs concernant la collection de la Bibliothèque. Au début, une enquête systématique, sous la forme d'un questionnaire par exemple, servirait à inventorier les besoins des conservateurs. Il serait bon de disposer d'un formulaire de demande de documents audiovisuels similaire à celui qui est en usage pour les imprimés.
- Explorer la possibilité d'établir un programme d'échanges de diapositives et de photographies d'archives.
- Poursuivre l'acquisition de microformes d'images. Les collections de microformes sont des outils de recherche essentiels, notamment lorsqu'il s'agit des domaines étrangers pour lesquels la photothèque de la Bibliothèque du MBAC ne peut prétendre rivaliser avec les collections disponibles ailleurs.
- Compléter la collection du *Gernsheim Corpus Photographicum*. À noter que le MBAC détient l'unique exemplaire de ce *Corpus* au Canada.
- Fournir des notices donnant accès aux ressources visuelles, selon un découpage approprié. Établir les registres des noms et des matières et incorporer autant que possible les notices de ressources visuelles dans la banque bibliographique.
- Établir des directives appropriées à l'intention des usagers des collections de ressources visuelles; certains documents pourraient être d'accès restreint.
- Faire connaître l'importance et la richesse des collections de ressources visuelles parmi les conservateurs du MBAC de même que parmi les musées, les bibliothèques et les chercheurs à l'extérieur de l'institution.
- S'assurer que la Bibliothèque participe activement, dès leur mise en œuvre, aux projets lancés par les personnels du MBAC pour promouvoir et appliquer de nouvelles techniques de gestion des ressources visuelles.

5. CONTINUER D'ACQUÉRIR SANS RELÂCHE TOUT DOCUMENT D'ARCHIVES QUI TRAITE DE L'ÉVOLUTION DES ARTS VISUELS CANADIENS ET DU MBAC - SON HISTOIRE, SES COLLECTIONS, SES EXPOSITIONS, SES PROGRAMMES, SES INSTALLATIONS ET LES PERSONNES QUI ONT MARQUÉ SON DÉVELOPPEMENT.

- Classer les dossiers documentaires parmi les archives; évaluer les conséquences d'une telle initiative pour les usagers éventuels.
- Établir les registres d'auteurs collectifs et de sujets pour les dossiers documentaires.
- Publier des outils bibliographiques tels que des repères pour promouvoir l'accès aux collections d'archives de la Bibliothèque.
- Évaluer les diverses techniques – et leurs coûts – pour conserver les dossiers documentaires de même que les documents archivés et les ressources visuelles.
- Établir des directives pour l'évaluation et l'acceptation des dons, en tenant compte du fait que les fonds servant à les traiter sont limités et que leur entreposage permanent engendre des coûts.

Recommandations connexes

6. REVOIR LE PROGRAMME D'ÉCHANGES, Y COMPRIS LA LISTE DES PARTENAIRES, LA POLITIQUE ET LA DÉMARCHE.

Un bon programme d'échanges est essentiel au développement des collections.

Il est important d'établir des règles claires pour l'acquisition de catalogues d'exposition qui ont le plus souvent un faible tirage et qui, très tôt, ne sont plus disponibles. Il est indispensable que la Bibliothèque reçoive rapidement les catalogues au moyen d'échanges. Il est également essentiel de déterminer quels catalogues ne feront pas partie des échanges et de les commander le plus tôt possible avant qu'ils ne soient épuisés. D'importants catalogues sont publiés par des petits établissements, par des centres d'art autogérés et par d'autres organismes indépendants. Ces publications sont des sources majeures d'information et sont cotées aux 4^e et 5^e niveaux de développement des collections.

7. CLARIFIER LA POLITIQUE D'ALLOCATION DE DOCUMENTS AU CENTRE DE DOCUMENTATION.

La tradition d'excellence des services bibliographiques de la Bibliothèque exige une démarcation claire entre documentation cataloguée et documentation non cataloguée.

Certains types de documents tels que les petits catalogues et les listes d'œuvres des expositions, les périodiques irréguliers, les bulletins des musées ou d'ailleurs et les rapports annuels, diverses publications y compris celles des programmes éducatifs, soulèvent fréquemment des problèmes concernant la politique de catalogage. Pour améliorer l'accès bibliographique à ces documents et assurer une plus grande uniformité des genres, quel que soit le domaine, il est recommandé de les cataloguer en vue de les incorporer dans les collections appropriées.

8. FAIRE UN INVENTAIRE COMPLET DES DOCUMENTS DE LA BIBLIOTHÈQUE DÉPOSÉS DANS LA SALLE DE LECTURE DU LABORATOIRE DE RESTAURATION ET DE CONSERVATION (LRC).

La salle de lecture du LRC, qui contient une collection de documents techniques courants, constitue une annexe du laboratoire.

La viabilité de cette collection de recherche tient à la circulation continue de documents entre les rayons de la Bibliothèque et la salle de lecture du LRC. Il devient nécessaire de faire un tri entre les documents dont le personnel du LRC fait un usage très fréquent et ceux qu'il serait préférable de mettre sur les rayons de la Bibliothèque. Enfin, il faut voir à ce que les documents du LRC soient inscrits dans le système Innopac, avec mention de leur localisation.

9. DÉVELOPPER EN COLLABORATION AVEC LES CONSERVATEURS UNE POLITIQUE D'ACCROISSEMENT DE LA COLLECTION DE LIVRES RARES.

La répartition des responsabilités relatives à la collection et à la conservation des livres rares mérite de plus amples considérations.

Une politique élargie pourrait énoncer les directives suivantes : en ce qui a trait aux livres écrits par des artistes contemporains, répartition plus nette des tâches entre responsables de la Bibliothèque et de la conservation quant au choix, à l'acquisition et à l'élaboration de politiques de développement de la collection; élaboration de directives de catalogage sur Innopac et sur le Réseau canadien d'information sur le patrimoine (RCIP / CHIN); élaboration de critères pour identifier les documents qui

devraient être retirés des rayons et des dossiers documentaires pour être déposés dans la section des livres rares; révision de la politique consacrée aux dons faits à la Bibliothèque; élaboration de directives sur l'exposition des livres rares et de leur conservation.

10. CRÉER UN REGISTRE CENTRAL POUR L'INSCRIPTION DES DOCUMENTS AUDIOVISUELS ET NON IMPRIMÉS DÉTENUS PAR LE MBAC.

En même temps qu'augmente le nombre de ces documents au MBAC, il est de plus en plus difficile d'y avoir accès.

Ces documents, qui sont actuellement détenus par différentes divisions du Musée, sont manipulés et entreposés dans des conditions très diverses et ne sont pas accompagnés, le plus souvent, d'une mention quelconque. Un contrôle bibliographique serré donnerait un meilleur accès à ces documents, éliminerait les exemplaires supplémentaires et assurerait leur conservation.

11. ÉTABLIR DES DIRECTIVES SUR LA CONSERVATION DES DOCUMENTS DE LA BIBLIOTHÈQUE; INCORPORER CELLES-CI À LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS.

La conservation des documents de la Bibliothèque, qu'il faut considérer comme une partie de notre héritage national, exige un sens aigu du document interprété comme un artefact.

Il est recommandé de trouver une solution à long terme au grave problème de la détérioration des dossiers documentaires. D'autres problèmes de conservation générale concernent : la photocopie, la manipulation, la reliure et le traitement des documents.

12. ÉTABLIR DES PROGRAMMES DE PUBLICATION ET D'EXPOSITION POUR LA BIBLIOTHÈQUE.

Il est généralement admis que la production de publications et l'organisation d'expositions sont le prolongement des activités de développement, de référence et de recherche entreprises par les bibliothèques de recherche.

S'appuyant sur son mandat d'enseignement et de diffusion des connaissances, il serait souhaitable que la Bibliothèque du MBAC produise des publications et organise des expositions. En plus d'un bulletin d'information sur les récentes acquisitions, sur ses principaux

instruments bibliographiques et sur ses activités en général, la Bibliothèque pourrait publier des bibliographies ou, à l'occasion, des pages documentaires. Ce programme de publication ferait appel aux avis informés de son personnel et les collections de la Bibliothèque pourraient être une source intarissable de sujets.

Les collections de la Bibliothèque recèlent des trésors d'hier et d'aujourd'hui qui pourraient faire l'objet d'expositions : anciens catalogues du Musée conçus par des artistes, documents d'archives, publications confiées à des artistes et qui constituent aujourd'hui des artefacts d'une grande valeur.

13. ÉTABLIR UN PROGRAMME ÉDUCATIF DIVERSIFIÉ À L'USAGE DES LECTEURS.

Les chercheurs du Musée comme de l'extérieur pourraient profiter d'un programme éducatif aux facettes multiples.

Un tel programme ne porterait pas seulement sur les techniques de recherche mises à la disposition des groupes d'utilisateurs de la Bibliothèque, mais ferait aussi la promotion d'instruments nécessaires à cette fin. À ce sujet, il serait essentiel que les conservateurs bénéficient d'une mise à jour des informations sur les bases de données bibliographiques en ligne. Il faudrait également faire connaître aux spécialistes de l'extérieur les instruments de recherche qui ne sont quelquefois disponibles qu'à la Bibliothèque du MBAC. À l'intérieur, il faudrait que la Bibliothèque et la division de l'Éducation organisent conjointement un programme d'information sur les outils bibliographiques.

Politique de développement des collections

Bibliographie sélective

- American Library Association, Collection Development Committee, Resources Section, Resources and Technical Services Division, « Guidelines for the Formulation of Collection Development Policies », dans *Library Resources & Technical Services*, vol. 21, n° 1, hiver 1977, p. 40-47.
Directives et normes de l'ALA; voir surtout les sections 2.2.1. et 2.2.2.
- Coulson, Anthony J., « Picture Libraries : A Survey of the Present Situation and a Look into the Future », dans *Art Libraries Journal*, vol. 13, n° 2, 1988, p. 9-12.
Introduction aux grands types de photothèques.
- Evans, G. Edward, *Developing Library Collections*, Littleton (Colorado), Libraries Unlimited, 1979.
Voir p. 122-136 : « Collection Development Policies » : liste des principales questions auxquelles tente de répondre l'ouvrage.
- Fawcett, Trevor, « Visual Facts and the Nineteenth Century Art Lecture », dans *Art History*, vol. 6, n° 4, déc. 1983, p. 442-460.
Évolution du genre, depuis les conférences non illustrées de Joshua Reynolds jusqu'à l'emploi des photographes et des diapositives au XX^e siècle.
- Freitag, Wolfgang, « Art Reproductions in the Library : Notes on Their History and Use », dans Gabriel P. Weisberg et Laurinda S. Dixon (dir.), *The Documented Image : Visions in Art History*, Syracuse, Syracuse University Press, 1987, p. 349-363.
Évaluation du rôle de la reproduction dans le secteur des collections de ressources visuelles, notamment leur valeur informative.
- Gorman, G.E., et Howes, B.R., *Collection Development for Libraries*, Londres, Bowker-Sauer, 1989, p. 25-115.
Délimitation d'une nette différence entre les politiques de développement des collections, d'une part, et le choix ainsi que l'acquisition des documents.
- Gould, Constance, *Information Needs in the Humanities : An Assessment*, Stanford, Research Libraries Group, 1988.
Les documents publiés, les collections d'archives, l'accès aux images et les ressources automatisées répondent à des besoins fondamentaux de la recherche dans le domaine de l'histoire de l'art.
- Hamber, Anthony, « The Use of Photography by Nineteenth Century Art Historians », dans *Visual Resources*, n° 7, 1990, p. 135-161.
Description de l'influence de la photographie sur l'historiographie de l'art et sur le milieu qui a donné naissance à la photothèque.
- Jones, Lois Swan, et Gibson, Sarah Scott, *Art Libraries and Information Services : Development, Organization and Management*, Orlando, Academic Press, 1986, p. 211-214.
- Katz, William A., *Collection Development : The Selection of Materials for Libraries*, New York, Holt, Rinehart, Winston, 1980.
Voir p. 19-23 : « Collection Development Policy

- Statement »; p. 62 : « Collection Levels »; p. 67-87 : « Collection Analysis ».
- Kusnerz, Peggy Ann Barbara, « Collection evaluation techniques in the academic Art Library », dans *Drexel Library Quarterly*, n° 19, 1983, p. 38-51.
 - Lockett, Barbara, *Guide to the Evaluation of Library Collections*, Collection Management and Development Guides, n° 2, Chicago, American Library Association, 1989.
 - Magrill, Rose Mary, et Hickey, Doralyn, *Acquisitions Management and Collection Development in Libraries*, Chicago, American Library Association, 1984, p. 21-28.
 - Mosher, Paul H., « Collection Development to Collection Management : Toward Stewardship of Library Resources », dans *Collection Management*, vol. 4, n° 4, hiver 1982, p. 41-49.

Définition de la gestion des collections, du rôle joué par les responsables du choix et de la nécessité d'avoir une politique de développement des collections.
 - _____, « Collection Evaluation in Research Libraries : The Search for Quality, Consistency and System in Collection Development », dans *Library Resources & Technical Services*, n° 23, hiver 1979, p. 16-32.

À la fois un aperçu historique et une présentation des directives mises en place, l'ouvrage traite du programme d'évaluation de l'Université Stanford.
 - Newman, Alan B., Deirdre C. Stam, et Christine L. Sundt, « Electronic Visual Imaging in the Museum », *Visual Resources*, vol. 7, n° 4, 1991, numéro spécial.

Donne une aperçu des enjeux et des projets.
 - *Object, Image, Inquiry: The Art Historian at Work*, Santa Monica, Getty Art History Information Program, 1988.

Analyse des méthodes de recherches historiques et identification des perspectives de l'histoire de l'art, plus particulièrement de l'utilisation de la documentation visuelle.
 - Osburn, Charles B., « Some Practical Observations on the Writing, Implementation and Revision of Collection Development Policy », dans *Library Resources & Technical Services*, n° 23, hiver 1979, p. 7-15.

Présentation des motifs de recours à une politique de développement des collections comme outil administratif.
 - _____, « Toward a Reconceptualization of Collection Development », dans *Advances in Library Administration and Organization*, n° 2, 1983, p. 175-198.

Discussion sommaire des problèmes; bon aperçu de la théorie et de la pratique.
 - Pacey, Philip, *Art Library Manual*, New York, Bowker, 1977.

Sélection et examen des différents genres de documents d'une bibliothèque d'art.
 - Perkins, David L., *Guidelines for Collection Development*, Chicago, American Library Association, 1979.

Guide de base comprenant une bibliographie choisie et annotée d'ouvrages sur le développement des collections.
 - Pistorius, Nancy, « Drafting and Implementing Collection Development Policies in Academic Art Libraries », dans *Current Issues in Fine Arts Collection Development*, Occasional Papers, n° 3, Tucson (Arizona), Art Libraries Society of North America, 1984, p. 16-21.

Cet article d'application générale présente un modèle de politique et une liste des éléments qui la composent.
 - Schimansky, Donya-Dobrila, « A Policy for the Development of Collections in Museum Art Libraries in the United States », dans *Art Libraries Journal*, hiver 1981, p. 35-49.

Examen des problèmes soulevés par l'élaboration et l'application de politiques de développement des collections; référence explicite aux bibliothèques de musées.
 - Stam, Deirdre Corcoran, « How Art Historians Look for Information », dans *Art Documentation*, vol. 3, n° 4, hiver 1984, p. 117-119.

Inventaire de divers formats d'images; reproductions imprimées dans les ouvrages et les périodiques, photographies en noir et blanc; photocopies; diapositives.
 - Stuart, Robert D., et Miller, George B., *Collection Development in Libraries : A Treatise*, 2 vol.,

Greenwich (Connecticut), JAI Press, 1980.

Historique des questions théoriques et pratiques du sujet.

- *Technology, Scholarship and the Humanities : The Implications of Electronic Information*, Santa Monica, American Council of Learned Societies et J. Paul Getty Trust, 1993.

Les actes du congrès portent sur l'évolution des modes de recherche et sur les nouveaux modèles de programmes et de services des bibliothèques.

- Turner, James M., « Subject Access to Pictures : Considerations in the Surrogation and Indexing of Visual Documents for Storage and Retrieval », dans *Visual Resources*, n° 9, 1993, p. 241-271.

Proposition d'un modèle pour traiter la question des substituts en fonction du répertoire et des techniques de recherche en direct.

- Weintraub, Karl J., « The Humanistic Scholar and the Library », dans *Library Quarterly*, n° 50, printemps 1981, p. 22-39.

Définit la nature des recherches en sciences humaines en soulignant leur aspect historique et leur portée; recommande « l'interaction compréhensive » entre la bibliothèque et le milieu qu'elle sert.

- « What Happened to the Old Idea of the Fototeca ? », dans *Visual Resources*, n° 6, 1990, p. vii-viii.

Éditorial portant sur les avantages toujours actuels d'une photothèque malgré les percées technologiques.